

Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

BIMESTRIEL N°152 - AVRIL 2008

www.olln.be



**CAMPAGNE
FLORALE:
PARTICIPEZ!**



**SALON
SPORT-JEUNESSE,
LE 10 MAI**

CHANTIERS

LE CENTRE D'OTTIGNIES

BIENTÔT PLUS CONVIVIAL

BELGIQUE-BELGIE

1340 OTTIGNIES 1

P.P. 7 795



Autant savoir où on va

Vous cherchez une agence immobilière de la région. Gérée par quelqu'un de la région. Sur qui vous pouvez compter pour mener à bien vos transactions : vente, location ou achat. Prenez le

chemin d'Altis. Avec Altis, vous avez la certitude de trouver l'expérience et le dynamisme que vous attendez. Contactez Myriam Mahiant. Autant savoir à qui on a affaire !

ALTIS
IMMOBILIÈRE

Tél. : 010 40 12 30 - www.altis.be



Agrégation I.P.I. 500699

CRÉDIT LOGEMENT PLUS



**DES TAUX PLUS PETITS
POUR CONSTRUIRE
PLUS GRAND**

 **Crédit Agricole**
TRÈS BANQUE TRÈS NATUREL

UNE BANQUE À VOTRE ÉCOUTE

- Investissements professionnels... crédits logement... financements autos ...
- * **Mais aussi un Service d'Assurances complet :**
 - Incendie, solde restant dû, véhicules, packages professionnels ou privés
 - Epargne pension, Pension libre complémentaire pour indépendants, assurances de groupe ...
- * **et bien sûr ... des placements étudiés selon votre profil d'investisseur ...**

Notre disponibilité et notre accueil ne se démentent jamais !

OTTIGNIES CONSEILS - Myriam Crahay, Agence d'Ottignies
Avenue du Douaire 31 - 1340 OTTIGNIES
Tel. : +32 (0)10 41 42 40 - GSM 0477 580 287
Fax : +32 (0)10 41 42 01
E-mail : agence.ottignies@creditagricole.be OU mycrahay@portima.be
CBFA 063356 A-cB



Crédit Agricole

Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

www.olln.be

ÉDITORIAL

• Chantiers	5	• Environnement	32
• Nouvelles de la Ville	12	• Culture	36
• Social	24	• Loisirs	39
• Droits de l'homme	29	• Tribune libre	45

Un nouveau visage pour le centre d'Ottignies

Chère Madame, Cher Monsieur,

En 2007, le développement de notre ville s'est poursuivi à un rythme très soutenu. Citons le début de la construction du musée Hergé en mai, la deuxième phase des travaux du RER (vers Limelette) en novembre, ou encore la délivrance de permis d'urbanisme pour 708 nouveaux logements, ce qui représente près du tiers du total du Brabant wallon (2316).

Il y a tout juste un an, ce Bulletin faisait le point sur les chantiers en cours. Actualité oblige : le présent numéro leur est à nouveau consacré. A l'époque, je vous disais déjà combien nous voulons que tous ces projets, qui traduisent un formidable dynamisme, contribuent avant tout à améliorer la qualité du cadre de vie et des services offerts, ainsi que l'attractivité de notre ville. A l'opposé de toute improvisation, nous avons toujours voulu penser notre développement de manière méthodique, globale et prospective, en nous appuyant notamment sur notre schéma de structure et notre plan communal de mobilité. Et en concertation étroite avec toutes les administrations et acteurs concernés.

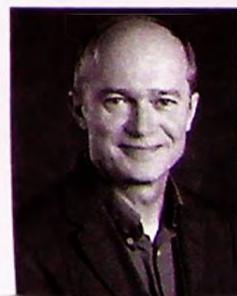
En mars de cette année a commencé une nouvelle phase de la transformation ambitieuse que nous voulons pour notre ville avec la rénovation en profondeur des voiries du centre d'Ottignies-Mousty, et cela par le chantier du carrefour de la rue des Coquerées. Dès cet été, nous poursuivrons avec les voiries du centre historique d'Ottignies (avenue Reine Astrid...), et en 2009, avec l'avenue des Combattants dans sa portion située devant le Douaire. Sans oublier les rues du Monument et de la Station, nous progresserons par étapes successives jusqu'à la gare. La première gare de Wallonie mérite, elle aussi, un considérable lifting. Depuis peu et grâce à Europan, nous disposons à son sujet d'un très intéressant projet global d'aménagement.

Bien sûr de tels chantiers ne vont pas sans désagréments. Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir afin d'en limiter les effets indésirables. Par exemple en concentrant autant que possible les travaux les plus pénalisants durant les vacances scolaires.

Chacun, je pense, en conviendra : toutes ces rues et avenues méritent un sérieux coup de neuf ! Les voiries les plus larges seront rétrécies afin de modérer la vitesse. Les trottoirs seront élargis. Là où c'est possible, des bandes de circulation seront dédiées aux bus ou aux cyclistes. Des arbres seront replantés. L'objectif est clair : il s'agit de rendre l'espace public plus agréable et plus beau. Et mieux sécurisé. Ce faisant, c'est tout le centre d'Ottignies qui s'apprête à changer de visage.

Pour le meilleur ! C'est ce que je nous souhaite à tous.

Jean-Luc Roland
Votre bourgmestre



Editeur responsable :

Benoît Jacob

Rédaction et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrière

Service Citoyenneté/Information :

Avenue des Combattants, 35

1340 Ottignies

Tél. : 010 42 05 80

Fax : 010 43 78 03

Réalisation :

Redline communication

Publicité

Carine Therer - 0498 510 703

Impression :

Imprimé sur les presses de l'imprimerie

Massoz, rue du Parc, 44 - 4432

Ailleur. www.massoz.be

L'imprimerie Massoz est certifiée FSC

et PEFC. Ces certifications assurent

que les fibres qui composent les

papiers utilisés dans la réalisation de

leurs imprimés proviennent de forêts

gérées durablement.

 Le Bulletin communal est
imprimé sur papier 100%

recyclé Cyclus. Nous entendons
ainsi œuvrer à la protection de

l'environnement.

La Ville sur internet :

www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec

Jassans-Riottier (France),

Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte

d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya

(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans

l'entité et désireuses de recevoir le

Bulletin communal peuvent en faire

la demande au service Citoyenneté/

Information.

Pour le bulletin du 20 juin 2008, dépôt

des articles le 19 mai et des insertions

publicitaires le 28 mai.



Restaurant
**L'Auberge
des Moines**

Fleurs
Les Lys d'Or

Boulangerie
L'Epi Fin

Le Mousty Pêcheur

**Pour vous,
ils auront toujours
le sourire !**

Même si les travaux rendent plus difficile l'accès de leurs commerces, nos 4 mousquetaires de la place de l'Eglise (Mousty) ont fléché un parcours au départ du Douaire qui vous permettra de les rejoindre par la rue de la Station. Et ils vous accueilleront toujours avec le sourire.

L'avenue Provinciale en *chantier*

Le chantier du réaménagement de l'avenue Provinciale au carrefour de la rue des Coquerées verra la réalisation d'une bande de circulation pour les bus, de trottoirs... et l'installation de feux intelligents.

Les travaux de restructuration d'un tronçon de l'avenue Provinciale et du carrefour formé avec la rue des Coquerées et la place de l'église de Mousty ont démarré le 3 mars dernier.

Il s'agit de la concrétisation de la première phase de l'ensemble des travaux de réaménagement de l'avenue Provinciale et de l'avenue des Combattants, depuis la rue du Culot jusqu'au rond-point de la gare, dont la Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) est maître d'œuvre.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des recommandations du Plan communal de Mobilité. Ils visent à promouvoir les transports en commun, à assurer une plus grande fluidité du trafic routier dans l'hyper centre d'Ottignies et à améliorer la sécurité des usagers faibles.

Bande bus et feux intelligents

La première phase de ce chantier verra la création d'une bande d'accès en entrée de ville, d'une centaine de mètres, principalement réservée à la circulation des bus, mais qui permettra aussi aux autres automobilistes de tourner à droite, dans la rue de la Station.

Des feux intelligents seront placés au carrefour des Coquerées afin de gérer au mieux l'accès vers le centre d'Ottignies, en y facilitant la mobilité des bus et en limitant le risque de formation de files dans l'hyper centre.

Les trottoirs seront renouvelés dans le respect des normes actuelles (largeur d'1m50, abaissement des bordures pour les personnes à mobilité réduite...) et l'égouttage sera amélioré sur une partie du tronçon.



Les travaux se poursuivent, à proximité de la place de Mousty.

Ces travaux sont réalisés par la société J.M.V.-Colas de Crisnée, pour une durée prévue de 140 jours ouvrables. Ils seront suivis de l'asphaltage de la voirie et de diverses finitions, après les vacances d'été. Un nouvel éclairage est également prévu, avec des poteaux placés en quinconce tous les 25m, plus élégants que les actuels poteaux « type autoroute » !

Le coût total est estimé à un peu moins de 700.000€ HTVA. La Ville prendra en charge l'amélioration de l'égouttage ainsi que l'éclairage et la mise en souterrain des câbles pour l'électricité, le gaz et la télédistribution, pour un montant estimé à un peu plus de 200.000€.

Le carrefour du Douaire en 2009

La SRWT vient d'introduire, auprès du fonctionnaire délégué de la Région wallonne, sa demande de permis global pour les phases suivantes.

L'aménagement du carrefour du Douaire est prévu pour 2009 : bande bus, feux intelligents, trottoirs élargis, plantations.

Suivra, sans doute en 2010, l'aménagement de l'avenue des Combattants devant le Cœur de Ville (grand plateau pour marquer l'entrée dans l'hyper centre et la zone 30 abords école), puis l'aménagement du carrefour de l'avenue Reine Astrid... peut-être jusqu'à la rue Lucas (feux intelligents au carrefour, rétrécissement des bandes de circulation pour réduire la vitesse des véhicules jusqu'à la gare, aires de stationnement, trottoirs, plantations, nouvel éclairage...). Les arrêts de bus seront aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Déviation de la circulation

Le chantier du réaménagement de l'avenue Provinciale au carrefour de la rue des Coquerées impose la mise à sens unique de l'avenue Provinciale, dans le sens Court-Saint-Etienne vers Ottignies, pour le tronçon compris entre le n°45 de l'avenue Provinciale (Electro De Keyzer) et le n°9 de l'avenue des Combattants.

Voici le détail des restrictions de circulation en vigueur jusqu'au 1^{er} juin 2008.

En venant de Court-Saint-Etienne

Les automobilistes ne peuvent plus tourner dans la rue de la Station à partir de l'avenue Provinciale. Pour rejoindre l'église et les commerces de la place de Mousty, ils sont invités à emprunter la rue Ernest Berthet.

En venant de la gare d'Ottignies

Pour rejoindre Court-Saint-Etienne, les automobilistes sont invités à emprunter la rue du Roi Albert (la montée vers la clinique Saint-Pierre, en face de l'église d'Ottignies) avant de tourner à gauche dans la rue du Bon Air et de poursuivre leur route via la rue Croix-Thomas, la Grand-Rue et la chaussée de Bruxelles.

Le tronçon de l'avenue des Combattants compris entre l'avenue du Roi Albert et le n°9 n'est autorisé qu'à la seule circulation locale et aux automobilistes qui se rendent au centre commercial du Douaire. Celui-ci reste donc accessible à partir de Court-Saint-Etienne et d'Ottignies.

Depuis la rue du Culot

Les automobilistes peuvent tourner à droite (vers Court-Saint-Etienne) ou à gauche (vers le centre d'Ottignies).

Depuis la rue des Coquerées

Les automobilistes sont contraints de tourner à gauche, vers le centre d'Ottignies. Ils doivent marquer l'arrêt et céder le passage aux automobilistes venant de Court-Saint-Etienne [signal « Stop » en vigueur, les feux étant à l'orange clignotant]. A certaines phases du chantier, ils pourront traverser l'avenue Provinciale pour rejoindre la rue de la Station.

Depuis la rue Ernest Berthet

Les automobilistes peuvent tourner à gauche vers Court-Saint-Etienne ou à droite vers Ottignies. Ils doivent céder la priorité aux automobilistes qui circulent sur l'avenue Provinciale.

Depuis la place de Mousty

Les automobilistes doivent faire demi-tour et rejoindre l'avenue Provinciale par la rue Berthet ou la porte du Douaire (uniquement en direction d'Ottignies, dans ce cas).

Une pré-signalisation placée sur la RN 238 « Speedway » ainsi qu'à l'avenue des Droits de l'Homme (à hauteur du giratoire Masaya) invite les automobilistes venant de Wavre ou de Limelette à rejoindre Court-Saint-Etienne via la RN 25.

Merci de votre patience. ■

Trottoir à *La Croix*

Le parking voisin de l'école de La Croix, en haut de la chaussée du même nom, vient d'être réaménagé.



Du côté droit, un trottoir a été réalisé le long des clôtures des jardins, pour permettre aux bambins de rejoindre leur école en toute sécurité.

Du côté gauche, c'est un arrêt pour le bus scolaire qui a été aménagé. Un trottoir sera également réalisé, dans une phase ultérieure.

Ces travaux ont été réalisés par les Travaux Stéphanois de Court-Saint-Etienne.

Le centre d'Ottignies bientôt *plus convivial*

Le Plan triennal des travaux prévoit le réaménagement - dès juillet prochain - de l'avenue Reine Astrid, du boulevard Martin, du bas de la rue du Moulin et de l'entrée de la rue du Monument.

Pas joli, le centre d'Ottignies ? Soyons bons joueurs : ce n'est pas tout à fait faux. Mais tout vient à point à qui sait attendre. Le Plan triennal des travaux prévoit le réaménagement - dès juillet prochain - de l'avenue Reine Astrid, du boulevard Martin, du bas de la rue du Moulin et de l'entrée de la rue du Monument.

Estimés à un peu plus de 2 millions d'euros, subsidiés pour moitié par la Région wallonne et la Société Publique de la Gestion de l'Eau (SPGE), les travaux seront réalisés par la société Wanty d'Epinois, dans un délai prévu de 140 jours ouvrables. Ils comporteront, outre le réaménagement des voiries, la mise en place d'un égouttage séparatif (un nouvel égout collectera les eaux usées tandis que l'égout existant ne recueillera plus que les eaux de pluie).

Le centre d'Ottignies va changer d'aspect : plus convivial, plus sécurisant pour les piétons et les cyclistes... il sera d'ailleurs placé en zone 30.

Avenue Reine Astrid

L'avenue Reine Astrid sera transformée en un long plateau, depuis la place du Centre jusqu'à la rue du Monument (où un petit giratoire sera aménagé).

Recouvert de pavés de béton bruns clairs et bruns foncés, ce plateau comportera cinq traversées piétonnes aménagées pour les personnes à mobilité réduite (abaissement des bordures, dalles podotactiles...), en pavés blancs, ainsi que trois « trottoirs traversants » légèrement surélevés par rapport à la voirie, à hauteur de la place du Centre, de la place des Déportés et du boulevard Martin, pour sécuriser la traversée des piétons.

La place des Déportés sera réaménagée (il est prévu d'y planter trois arbres) et les trottoirs - en dalles de pierre bleue (certaines bouchardées, d'autres non, en quinconce) - seront élargis.

Un parking « livraisons » sera aménagé devant le glacier, pour permettre le

stationnement des camionnettes.

Les automobilistes, eux, pourront se garer en face... où quelques emplacements de parking seront délimités en pavés de béton de couleur anthracite. L'arrêt de bus sera maintenu à l'endroit actuel (mais déplacé pendant la durée des travaux).



Le boulevard Martin et le bas de la rue du Moulin seront réaménagés

Rue du Monument

Le giratoire - de 19 mètres de diamètre - situé à l'entrée de la rue du Monument comportera un noyau (infranchissable) et une couronne en pavés de béton, sur laquelle les véhicules (poids lourds, bus) pourront mordre le cas échéant.

« Actuellement, les entrées (depuis la rue des Deux Ponts) et sortie (en direction de l'avenue Reine Astrid) de la rue du Monument ne sont pas aisées », constate le directeur du service des Travaux Léon Lenglois. « Le rond-point permettra de partager mieux le flux de circulation. »

La rue du Monument comportera un îlot central, à hauteur du rond-point, pour sécuriser la traversée des piétons (traversée en deux temps). La partie carrossable (asphaltée) sera recentrée, pour permettre l'élargissement des trottoirs (en klinkers) jusqu'à la petite place de forme triangulaire, laquelle accueillera quelques arbres. La zone de parking située de part et d'autre du pont de la Dyle sera réaménagée et délimitée par deux petits espaces verts, où des bancs inviteront le promeneur à se reposer.

Ici encore, les traversées piétonnes seront adaptées pour les personnes à mobilité réduite.

Boulevard Martin

Le boulevard Martin restera en sens unique, avec un SUL (Sens Unique Limité) pour les cyclistes, en pavés ocres.

Les aménagements seront semblables à ceux de l'avenue Reine Astrid : voirie recouverte d'un mélange de pavés de béton bruns clairs et bruns foncés, trottoirs élargis en dalles de pierre bleue, trottoirs traversants (à hauteur de la place du Centre et de la rue du Moulin), emplacements de parking en pavés de béton anthracites (en échancrure, dans les trottoirs, du côté droit en direction du Douaire), plantation de quelques arbres.

Rue du Moulin (partie basse)

Le bas de la rue du Moulin sera aménagé dans le style de la partie haute, avec un filet d'eau central, des potelets pour séparer la voirie (en pavés de béton rouges, gris et noirs) de l'espace réservé aux piétons (en pavés de béton ocres).

Les bacs à plantes (au carrefour avec le boulevard Martin et l'avenue du Douaire) seront remplacés par des parterres. Il y

aura des emplacements de parking ici et là, en pavés de béton anthracites.

Pendant les congés du bâtiment

Les travaux devraient débuter le 1^{er} juillet 2008, par le réaménagement de l'avenue Reine Astrid et la réalisation du giratoire. Suivront, dans un ordre qui n'a pas encore été arrêté, les aménagements du boulevard Martin, de la rue du Moulin et de la rue du Monument.

« L'avenue Reine Astrid est une voirie fort fréquentée, d'où le choix de réaliser les travaux pendant les congés scolaires », explique Léon Lenglois. « On devrait pouvoir y circuler à nouveau, dans les deux sens, à partir du 15 septembre. Une déviation sera d'application durant l'été, mais l'accès aux parkings de la place du Centre sera maintenu en tous temps. Le marché du vendredi sera déplacé suivant l'évolution du chantier. » ■

Modérer le trafic sur l'axe Fabiola-Demolder

Deux plateaux viennent d'être réalisés, sur l'avenue Reine Fabiola.

Lors de l'élaboration du Plan Communal de Mobilité, le bureau d'études Transitec a recommandé à la Ville d'envisager diverses possibilités d'aménagements afin de modérer le trafic dans les avenues Demolder et Reine Fabiola... ceci avant de voir la SNCB réaliser son parking sur plusieurs niveaux à l'avenue des Villas, dans le cadre du chantier du RER.

La Ville a choisi de procéder en trois phases. La 1^{ère} - l'aménagement d'un plateau et d'une zone de dépose rapide devant l'entrée des « secondaires » de l'athénée Paul Delvaux - a été réalisée en 2006. La 2^e a suivi, en 2007 : installation de « feux intelligents » au carrefour (redessiné) de l'avenue Reine Fabiola avec l'avenue du Roi Albert et la rue du Bon Air, aménagement d'un rond-point

au carrefour de l'avenue Bontemps avec les avenues Reine Fabiola et des Villas... et réalisation de deux plateaux sur l'avenue Demolder.

La 3^e phase des travaux - la réalisation de deux plateaux sur l'avenue Reine Fabiola (l'un au carrefour avec la rue du Champ Sainte-Anne, l'autre à hauteur de l'entrée de la clinique), l'aménagement de trottoirs et de pistes suggérées pour les cyclistes sur tout le tracé de l'avenue Fabiola (soit le tronçon compris entre le carrefour « Fabiola/Roi Albert » et le carrefour avec l'avenue Bontemps) - est en cours.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Sogeplant de Heure-le-Romain, pour un montant légèrement supérieur à 400.000€ TVAC. La Ville a obtenu un subside de 200.000€ de la Région wallonne, dans le cadre du Plan Escargot.

« Tous ces aménagements ont pour objectif de réduire la vitesse des automobilistes et avant tout, de dissuader ceux-ci d'emprunter ces différentes avenues dans un but de transit », explique le chef du service des Travaux Léon Lenglois. « Ils amélioreront la sécurité aux divers carrefours et assureront une mobilité plus aisée et plus agréable pour les piétons et les cyclistes qui se rendent à l'école, à la clinique ou à la gare. » ■

La réalisation d'un plateau a démarré début avril, devant la clinique



Une « idée » pour le site de la gare

Le Bruxellois Christophe Lootvoet a remporté le concours européen d'architecture et d'urbanisme « *Europan 9* » relatif au développement du site de la gare d'Ottignies.

Avec 20.000 passagers qui la traversent chaque jour, la gare d'Ottignies est devenue la première gare de Wallonie. Et la fréquentation devrait doubler avec l'arrivée prochaine du RER.

« *C'est tout le quartier de la gare qui va connaître une explosion, sur le plan de ses activités* », se réjouit le bourgmestre Jean-Luc Roland. « *Actuellement, les alentours de la station sont quasiment ruraux. De nouveaux logements, bureaux, commerces... devraient y être construits à relativement court terme, pour rendre le quartier plus accueillant et attractif.* »

Pour les aider dans leur réflexion, les autorités communales pourront compter sur l'aide de Christophe Lootvoet, le lauréat du concours européen d'architecture et d'urbanisme « *Europan 9* ».

Séduit par la complexité du site

Pour « *Europan 9* », sur le thème de l'intermodalité, deux sites belges ont été retenus parmi 73 sites européens : la gare d'Andenne et celle d'Ottignies.

Une soixantaine de jeunes architectes européens ont participé au concours relatif à la gare d'Ottignies... et c'est le Bruxellois Christophe Lootvoet, ingénieur civil architecte sorti de l'UCL en 2003, qui l'a remporté, à l'unanimité du jury.

« *C'est la complexité du site - avec ses niveaux différents, ses impératifs en terme de mobilité - qui m'a séduit : c'était un véritable défi* », explique Christophe Lootvoet. « *J'ai pris le risque de sortir des limites géographiques du concours, pour nourrir mon projet de tout ce qui fait la caractéristique d'Ottignies : une ville qui s'est développée de manière fragmentée, à la jonction de deux importantes voies de chemin de fer, une ville de croisements.* »

Deux espaces publics

Christophe Lootvoet a imaginé deux espaces publics, à proximité de la gare existante - une « digue » et une « place de la gare » - qui favoriseraient l'échange social et l'ouverture à l'environnement.

La « digue » viendrait couvrir les trois étages de parkings que la SNCB a prévu de construire en contrebas du quartier des Villas, sorte de terrasse au même niveau que le quartier (à l'emplacement de l'actuel parking des Villas), réservée aux piétons, qui se prolongerait jusqu'au futur viaduc de Masaya. Une série de fonctions pourraient y être développées : commerce de proximité, centre de fitness, crèche... A l'extrémité, coté gare, l'architecte verrait bien le développement d'une pépinière d'entreprises riche de quelques jardins.

Un autre bâtiment pourrait être construit le long de la place de la gare, où se trouve actuellement le parking courte durée de la SNCB. Le rez-de-chaussée comporterait des commerces et les deux étages (trois par endroits), des bureaux.

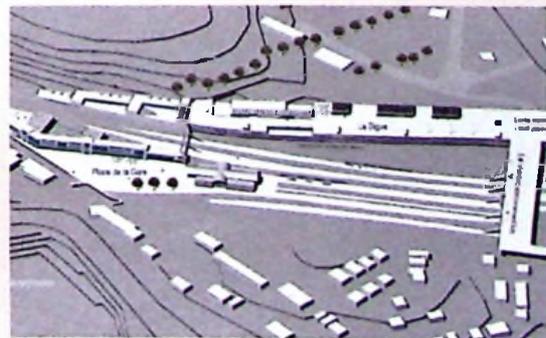
« *Ces deux espaces publics permettraient aux navetteurs et aux habitants de se rencontrer. La gare ne serait plus seulement un lieu de passage* », décrit Christophe Lootvoet.

L'architecte a aussi imaginé des cheminements pour les piétons qui relierait la gare et le Bois des Rêves, en passant par le centre d'Ottignies. L'un de ces cheminements pourrait être aménagé le long de la voie de chemin de fer Bruxelles-Namur.

Une idée, une intention

Ce projet ne sera sans doute pas réalisé tel que décrit, mais il devrait servir de base à la réflexion de la SNCB et des autorités communales, pour le développement du site de la gare et de ses environs.

« *C'est une idée, une intention* », insiste le bourgmestre Jean-Luc Roland. « *Il n'y a pas de délais, pas de montants, pas de plans... c'est un « avant-avant-projet » d'urbanisation, qui ouvre le champ des possibles.* » ■



Christophe Lootvoet a imaginé deux espaces publics, à proximité de la gare existante : une « digue » et une « place de la gare ».

30km/h

au Buston

Dans le cadre du chantier du RER, l'association momentanée Galère - CEI Demeyer de Chaudfontaine doit réaliser des travaux dans la rue du Buston, jusqu'au 31 décembre 2008.

Pour permettre la réalisation de ces travaux en toute sécurité, une limitation de vitesse à 30 km/h est instaurée dans la rue du Buston, depuis le n°15 jusqu'au carrefour avec l'avenue Demolder.

Trois pistes de chantier, débitrices de priorité, débouchent dans cette section de la rue du Buston.

Zone de dépose

au Bauloy

L'entreprise Haulotte de Mousty a terminé l'aménagement d'une zone de dépose rapide au Bauloy, pour les élèves du Christ-Roi.



Depuis que le collège du Christ-Roi a ouvert des classes en haut de son site (Stimont), il y a deux ans, l'accès via les rues de la Chapelle et du Bauloy semble privilégié par de nombreux parents d'élèves. Ce qui entraîne un afflux de voitures, dans ce quartier, aux heures d'entrée et de sortie des classes.

La nouvelle zone de dépose permet le stationnement provisoire de quelques voitures.

En novembre 2007, le Conseil communal a approuvé le projet d'aménagement d'une zone de dépose rapide à la rue du Bauloy, à hauteur du rond-point avec l'avenue des Vis Tchapias, pour un montant s'élevant à 16.500€ TVAC, entièrement à charge de la Ville.

L'entreprise Haulotte de Mousty a terminé les travaux. En venant du pont du Pape, les parents empruntent désormais la rue du Bauloy (qui n'est plus en desserte locale jusqu'au rond-point), tournent autour du rond-point et déposent leurs enfants dans la nouvelle zone prévue à cet effet, qui permet de garer cinq ou six véhicules, avant de repartir.

Entretien des

Chaque année, le service des Travaux programme l'entretien de quelques voiries communales (enduisage et schlammage). Si cet entretien n'est pas réalisé suffisamment tôt, les routes se dégradent vite et les frais de réparation sont très élevés.

« On effectue d'abord les petites réparations nécessaires : bordures affaissées, avaloirs enfoncés... », explique le chef du service, Léon Lenglois. « On épand ensuite un liant bitumeux à chaud - qui pénètre dans les fissures - et des pierrailles, sur le liant. La couche de schlam qui vient couvrir le tout (un mélange à froid, celui-ci) permet de fixer les gravillons et ainsi d'éviter les bris de pare-brises. Lorsque le schlammage vient d'être réalisé, il laisse une impression de voirie non achevée. L'aspect s'améliore après quelques semaines, suivant l'intensité du trafic et la température extérieure. »

Les heureuses élues, cette année, sont les avenues de Veszprém, du Grand Cortil, Bel Horizon, de Thomas de Bossière, les rues d'Aulne, des Prés, des Renoncules, des Pâchis, de l'Europe, Emile Mathéi, Léon Delhaize et de la Boissette, le clos de la Rivière, la route de Maransart et la boucle des Métiers (uniquement le rond-point).

Ces travaux ont débuté en mars. Ils sont réalisés par les entreprises Travaux Stéphanois de Court-Saint-Etienne (réparations) et Gravaubel de Liège (enduisage et schlammage). La durée prévue de ce chantier est de 60 jours ouvrables, en fonction des conditions météorologiques.

« Ces travaux ne peuvent pas être réalisés par temps de pluie : le liant à chaud coulerait dans les avaloirs », précise Léon Lenglois. « Les rues sont généralement bloquées par tronçons, jamais plus d'une journée à la fois. »



L'entretien de l'avenue Bel Horizon était bien nécessaire.

ProPainters

Peinture et décoration
Eric MASSART
 16 ANNEES D'EXPERIENCE
 REVETEMENTS SOLS ET MURS
 INTERIEUR - EXTERIEUR
 TRAVAIL SOIGNE REALISE PAR LE PATRON
 PRODUITS DE PREMIERE QUALITE
 DEVIS GRATUIT

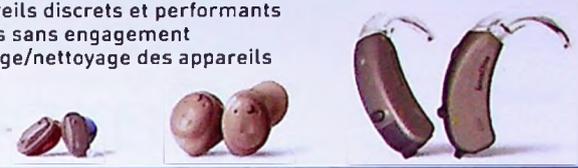
*La décoration ...
c'est ma passion !*

Chaussée de Bruxelles 128D - 1300 Wavre
 Entreprise enregistrée
 GSM 0477/45.27.07 - ☎ 010/24.61.61.

 **Audibilis** Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
 Essais sans engagement
 Réglage/nettoyage des appareils



Benot Dierge, Audiologiste - sur rendez-vous - Parking privé
 Avenue Provinciale 28 - 1341 Ceroux-Mausty
 Tél. : 0473 89 25 81 - www.appareils-auditifs.eu

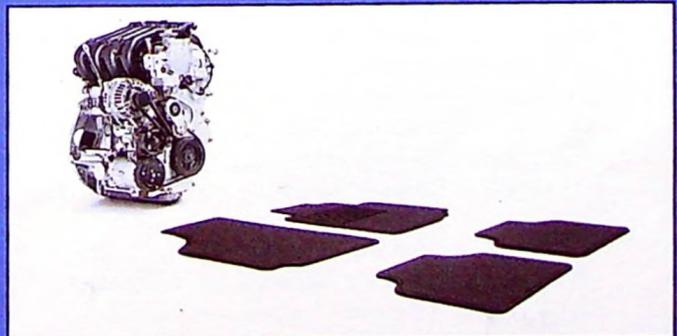
 **LES FRAISES DE PINCHART**
 production de fraises en saison (mai - juin)

LES DELICES DE PINCHART
 PRODUITS DU TERROIR ARTISANAUX (LIQUEURS - CONFITURES - VINAIGRES)

Rue des Vergers 3A à OTTIGNIES - Tel. 010 41 00 88 ou 0477 60 71 54

 **LOGAN**
MCV

En principe voilà ce que vous avez pour € 8.900.



Alors que pour € 8.900, vous pouvez vous offrir une Dacia Logan MCV 1.4*.



3 ANS GARANTIE
ou 100 000 km

A découvrir dans le réseau Renault.

* Prix TVAc valable jusqu'au 30/04/08. Véhicule illustré : Dacia Logan MCV Laureate 1.6. Prix catalogue € 11.400 TVAc. Essence : consommation moyenne (l/km) de 7,5 à 8,0. Emission CO₂ (g/km) de 178 à 189. Diesel : consommation moyenne (l/km) de 5,2 à 5,3. Emission CO₂ (g/km) de 137 à 140. Informations environnementales [A.R. 19.03.2004.] sur www.dacia.be. Donnons Priorité à la Sécurité.

www.dacia.be

Carnet *familial*

Naissances

Gille, Victoria 04/12
 Martin, Nell 07/12
 Loute, Félicie 07/12
 Lesage, Pierre 07/12
 Hermans, Emilie 08/12
 Desmet, Léo 10/12
 Taraha, Sarah 10/12
 Delfosse, Simon 10/12
 Martin, Loïc 10/12
 Hengels, Aimy 10/12
 Baton, Samuel 13/12
 Gignot, Mathieu 15/12
 Ronsse, Pauline 16/12
 Verbist, Maxim 16/12
 Nzamutuma, Zuba 17/12
 Decuyper, Gabrielle 17/12
 Ngondankoy Mahunga, Presley 18/12
 Sindayigaya, Amina 18/12
 Van Konincxloo-Van Bever, Nina 18/12
 Delfosse, Juliette 20/12
 Fauconnier, Thomas 21/12
 Abu Jraiban, Salem 21/12
 Van De Walle, Matisse 22/12
 Hounnou, Shanna 23/12
 Nachtergaele, Grégoire 25/12
 Linard de Ghertechin, Augustin 27/12
 Trémouroux, Théo 27/12
 Scarniet, Lenny 27/12
 Gillain, Tom 27/12
 Rentmeesters, Mathéo 03/01
 Riyani, Ayman 03/01
 Frogneux, Antoine 04/01
 Gheeraerds, Paul 07/01
 Onderbeke, Louis 07/01
 Delbrassinne, Valentine 10/01
 Malloum, Chrystelle-Claude 11/01
 Stubbe, Eloïse 13/01
 Vander Meulen, Lison 14/01
 van Beek, Alexis 15/01
 Oukach, Yanis 17/01
 Pierreux, Nicolas 17/01
 Gut, Maylis 18/01
 Levis, Matthijs 19/01
 Scheffers, Dayan 21/01
 De Breuck, Jonathan 21/01

Zhu, Junqi 21/01
 Ourzig, Oussama 21/01
 de Broqueville, Martin 21/01
 Mélain, Denis 21/01
 Naji, Yafa 22/01
 Lemaître, Nicolas 23/01
 Ceccarini, Marco 24/01
 Mostaccero Helguero, Emilio 24/01
 Dupont, Quincy 25/01
 Küster, Larissa 26/01
 Gaudissart, Louise 28/01
 Wastiaux, Camille 28/01
 Colmant, Emma 28/01
 Tasiaux, Alixe 29/01

Mariages

Amalal, Ahmed & El Ouakili, Noubla 01/12
 Mouhssine, Omar & Belafquih, Meriem 15/12
 Nzwinayo Sesonga, Théophile & Kwizera, Aimée 22/12
 Van Brandt, Jean-Marc & Nils, Françoise 29/12
 El Ghouch, Anouar & Teodorescu, Bianca 05/01
 Mostaert, René & Gheys, Rose 12/01
 Desès, Michel & Renouprez, Béatrice 12/01
 François, Michel & Charlier, Dominique 18/01
 Jaume, Pascal & Nollevaux, Marie-Cécile 19/01
 Allard, José & Iguer, Ourida 26/01

Décès

Pieltain, Joseph 03/12
 Boulengier, Georgette, ve Laureys 04/12
 Paquot, André 08/12
 Crèvecoeur, André 09/12
 Vanwelsenaers, Jean-Pierre 13/12
 Lecocq, Jacques 14/12

Namurois, Albert 14/12
 Debruyne, Simone 15/12
 Gillet, Simone, ve Schmitz 15/12
 Evrard, Philippe 16/12
 Collart, Léon 18/12
 Dehaes, Thérèse 18/12
 Holemans, Willy 18/12
 Dejonge, Rosa, épouse Cluer 24/12
 Dooms, Henri 24/12
 Craps, Rudi 30/12
 Fillee, Renée, épouse Colin 31/12
 Daout, Simone, ve Fastré 01/01
 Thonon, Pauline, ve Capouet 01/01
 Debources, Simone, ve Gilles 02/01
 Delepine, Albert 03/01
 Depré, Francine, ve Fontaine 06/01
 Bombaerts, Robert 07/01
 Roberti Lintermans, Viviane, ve Jacquet 08/01
 Desguin, Béatrice, ve met den Ancxt 09/01
 Legrand, Godelieve, épouse Vanderstraeten 10/01
 Pigeolet, Alexandre 11/01
 Rizzi, Delphine, ve Anselme 11/01
 Bertrand, Suzanne 14/01
 Biquet, Thérèse, épouse Cordy 14/01
 Philippe, Yvonne, ve Tricot 15/01
 Buisseret, August 18/01
 Halleux, Stéphane 18/01
 Jacobs, Albert 19/01
 Dardenne, Marcel 20/01
 Michiels, Frédéric 20/01
 Couvreur, Suzanne 21/01
 Dagneaux, Liliane, épouse Roobrouck 23/01
 Coppens, Bernard 25/01
 Dequevy, Berthe, ve Dieux 26/01
 Joye, André 29/01

2608

2007

Conseil *communal*

Le compte-rendu de la séance du 26 février.

En début de séance, le bourgmestre Jean-Luc Roland communique la réponse du ministre wallon de la Fonction publique Philippe Courard à un courrier que lui a adressé le conseiller Jacques Otlet, relatif à la présence de la présidente du CPAS au Conseil communal. Jacques Otlet estime que le CDH est surreprésenté au regard du résultat des dernières élections. Le ministre répond que le Code de la démocratie locale prévoit que le/la président(e) du CPAS siège avec voix consultative.

Les conseillers se prononcent en faveur de l'achat de deux scooters 125 cc pour la police. « *A quand une brigade cycliste à Louvain-la-Neuve ?* », interroge le conseiller Luc Mayné. « *C'est plus sympa... et excellent pour la santé de nos policiers !* »

L'échevin de l'Urbanisme Cédric du Monceau regrette que la nouvelle CCAT n'ait pas encore pu commencer ses travaux. La Région wallonne a demandé à la Ville de compléter le profil des candidats conseillers. En attendant, c'est la commission démissionnaire qui continue de fonctionner.

Crèche parentale

Au moment du vote relatif au délai d'exécution supplémentaire pour l'aménagement de la crèche parentale à l'avenue de Jassans, les conseillers Jacques Otlet et Patrick Piret-Gérard s'abstiennent, regrettant la hauteur de l'investissement : « *371.000€ pour 14 lits, soit 26.500€ par lit, sans compter ni le terrain, ni le bâtiment existant. Avez-vous choisi du marbre de Carrare ?!* » demande le premier. L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuis répond que le montant n'est pas excessif pour ce type de chantier. Au conseiller Hadelin de Beer qui l'interroge sur les qualités écologiques de la crèche, l'échevin répond qu'il s'agit d'un bâtiment « *traditionnel, environnementalement correct* ».

L'adhésion de la Ville à l'achat groupé de gaz organisé par Sedifin revient sur la table du Conseil, le cahier spécial des charges ayant été légèrement modifié. La conseillère Nancy Schroeders en profite pour demander ce que la majorité a fait pour informer ses habitants suite à la libéralisation du marché du gaz et de l'électricité. Jacques Benthuis explique que l'achat groupé ne présente pas d'intérêt pour les citoyens, qui ont des profils différents en matière de

consommation d'électricité. Il est préférable que chacun s'informe auprès des Guichets de l'Energie. Hadelin de Beer indique que le site de la Commission wallonne pour l'Energie (Cwape) propose à qui le souhaite de comparer les tarifs des différents fournisseurs. Le bourgmestre rappelle que la Maison du Développement Durable vient d'organiser plusieurs conférences sur l'énergie... et que des spécialistes assurent des permanences pour répondre aux questions des citoyens.

L'échevin des Bâtiments évoque les modifications apportées au règlement de location des salles communales. Il ne sera plus demandé de caution aux locataires de confiance - ceci pour éviter aux associations de devoir déboursier des sommes importantes - mais des sanctions seront appliquées en cas de non respect des lieux. Le conseiller Michel Tournay demande à l'échevin de bien vouloir étudier la possibilité d'accorder la gratuité à tous, pour les réceptions de funérailles.

Fonds de garantie locative

L'échevine du Logement Cécile Lecharlier demande aux conseillers d'approuver le règlement relatif au fonds de garantie locative pour les ménages disposant de revenus moyens. Instauré en 2003, celui-ci prévoit que la Ville accorde une aide (maximum 1500€, à rembourser endéans les deux ans) aux personnes qui n'ont pas les moyens d'investir dans une garantie.

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes propose de réduire de 33% la taxe sur les spectacles et divertissements, pour un an au moins, « *parce qu'on ne souhaite pas que les problèmes techniques rencontrés par le cinéma de Louvain-la-Neuve se terminent par une issue funeste.* » Tous les redevables profiteront de cette réduction.

L'échevin des Fêtes et de la Jeunesse Benoît Jacob évoque la prise en location - par la Ville, pour les activités de sa Cellule de développement communautaire - de la salle de la société de logements IPB à l'avenue des Eglantines, dans le quartier du Buston. Il se réjouit de l'aménagement d'un terrain de sport à proximité des garages du Buston. « *L'actuel terrain de basket, situé au milieu des habitations, sera remplacé par un verger ou un jardin communautaire, moins bruyant, à la grande satisfaction des habitants.* » L'échevin explique par ailleurs qu'il ne sera plus demandé de caution aux



associations qui demandent du matériel (tables, chaises...) à la Ville, si ces groupes répondent à plusieurs conditions. Benoît Jacob invite également les conseillers à approuver un subside de 2500€ pour l'organisation du parcours d'artistes Trèfle à 5 feuilles à Louvain-la-Neuve.

Déménagement du commissariat

À la demande de Jacques Otlet, le bourgmestre présente l'état d'avancement du dossier relatif au déménagement du commissariat de police. Des contacts ont été pris avec l'UCL pour étudier la possibilité d'implanter le commissariat à proximité de la gare des bus ou de l'Aula Magna... une réponse est attendue pour la fin mars. On sait déjà que les combis ne rentrent pas dans les parkings souterrains actuels... il faudra en construire de nouveaux sous le commissariat. « *Concernant le projet d'aménagement d'un poste de police au Cœur de Ville d'Ottignies, la localisation sous le bâtiment administratif B1 ne convient pas, pour diverses raisons opérationnelles* », explique Jean-Luc Roland. « *Le poste de police serait idéalement situé au rez-de-chaussée du bâtiment administratif B2, là où se trouve le CPAS. Il disposerait ainsi de deux accès : côté rue du Moulin et côté Cœur de Ville. Un parking pourrait être aménagé au passage de la Tourette voisin.* »

Dans la foulée, le bourgmestre explique que le Collège a entrepris une réflexion globale sur le patrimoine de la Ville. L'ancienne mégisserie, le commissariat de police, la Maison de l'Emploi et la Sapinière sont autant de propriétés communales qui pourraient être valorisées sous la forme de projets urbanistiques divers (logement, cheminement piéton le long de la Dyle...). Une estimation a été demandée au Comité d'acquisition pour les bureaux de TV Com à la chaussée de La Croix, la Maison de la Citoyenneté, le bâtiment de l'académie à la rue des Deux Ponts et la Maison de l'Emploi. « *Nous y verrons plus clair sur les dépenses à consentir et les recettes que nous pourrions espérer.* » L'ancien bâtiment du CPAS à l'avenue du Douaire, occupé en partie par le Créemploi, accueillera des classes de l'académie de musique dès le mois d'avril : il y a de nombreux emplacements de parking à proximité, ce qui n'est pas le cas à la rue des Deux Ponts. « *Tous ces projets sont en cours de réflexion. Nous voulons mener ces opérations de front, pour permettre des économies d'échelle et garder une vue d'ensemble : une stratégie de développement* », insiste Jean-Luc Roland. ■

Le compte-rendu de la séance du 18 mars.

Avant d'entamer l'examen de l'ordre du jour, les conseillers entendent les inquiétudes du coordinateur de la maison des jeunes de Louvain-la-Neuve « *Chez Zelle* ». Une nouvelle maison sera construite à la voie des Hennuyers, mais d'ici là, les jeunes ne savent pas où aller. « *Dans douze jours, nous nous retrouverons dans l'impossibilité de poursuivre nos activités. La seule solution que nous avons, pour trois mois seulement, c'est un local de l'association des étudiants* », interpelle Boris Remacle. L'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob le rassure : la Ville est en pourparlers avec l'Inesu de l'UCL pour trouver une solution.

Succès des voitures partagées

Le bourgmestre se réjouit de l'extension de 7 à 8 emplacements pour les voitures partagées: « *Le car-sharing d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est l'un de ceux qui connaît le plus grand succès, en Belgique* ». Il propose quelques modifications dans l'organisation de la zone bleue d'Ottignies, suite à une première évaluation effectuée par les services : intégrer la rue du Viaduc (dans sa portion comprise entre la chaussée de La Croix et la rue de la Fontaine) dans la zone bleue, en sortir la moitié du parking situé à la rue des Fusillés (à côté du temple protestant), préciser que les accotements situés le long de l'avenue Albert 1^{er} sont des emplacements de stationnement. Une nouvelle évaluation sera effectuée dès que le parking SNCB de l'avenue des Droits de l'Homme sera devenu payant.

Les conseillers approuvent le règlement complémentaire de police qui prévoit l'interdiction, pour les véhicules transportant des marchandises dangereuses inflammables ou explosives, de circuler dans les tunnels de Louvain-la-Neuve. Après avoir visionné les projets d'aménagements prévus à hauteur des carrefours de la clinique Saint-Pierre et du Champ Sainte-Anne, ils approuvent le renforcement du réseau d'éclairage public à hauteur des différents passages piétons, dans cette zone.

FC Limelette

L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuyts préconise le remplacement du tapis synthétique du FC Limelette, pour un peu moins de 250.000€, plutôt que le remplacement de tout le terrain (vieux de 17 ans, sa surface est fort abîmée). La réalisation d'un nouveau terrain prendrait plus de temps et coûterait beaucoup plus cher (plus de 600.000€).

Suite à la suggestion du conseiller Michel Tournay au dernier Conseil, les salles

communales seront mises gratuitement à la disposition des familles pour les réceptions d'après funérailles, pour autant que les enfants du défunt résident dans la commune ou que le défunt n'ait pas quitté la ville depuis plus de 10 ans.

L'échevin de la Culture et des Finances David da Câmara Gomes demande aux conseillers d'approuver les subsides accordés aux organisateurs du festival « *Arts de la rue* » et du « *Welcome Spring Festival* » (500€ pour chacun).

Plan de Prévention de Proximité

Le débat se prolonge à propos du Plan de Prévention de Proximité 2007. L'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob présente le travail effectué par les deux éducateurs de rue attachés à la Cellule de développement communautaire : présence dans 7 quartiers sociaux, 2 centres-villes et 2 gares, aménagement d'un espace de jeux dans le quartier du Tiernat, séances de cinéma de quartier, fêtes des voisins, création d'un circuit VTT dans le cadre d'Eté solidaire, fête d'Halloween à la Chapelle aux Sabots, mini-foot durant l'été, ateliers créatifs... Le conseiller Jacques Otlet estime que la rentabilité de ces travailleurs sociaux laisse à désirer. « *Ils n'ont pris aucune initiative dans les matières suivantes : le respect d'autrui via la propreté publique, la solidarité intergénérationnelle, le développement durable...* » Le conseiller regrette aussi que le volet « lutte contre la toxicomanie » n'ait pas été retenu à l'époque, « *alors qu'on sait qu'il y a des problèmes liés à la toxicomanie dans les quartiers de logements sociaux.* » Il estime que le temps consacré aux réunions et autre travail administratif est trop élevé, au détriment de la réalisation de projets concrets sur le terrain. Il déplore que le toutes boîtes « L'Echo des Cités », édité avec des fonds publics, ne fasse l'objet d'aucun contrôle démocratique. Il émet des réserves quant à l'efficacité des cours de danse hip hop, arts martiaux, écriture rap...

L'échevin de la Jeunesse défend le travail effectué par les éducateurs de rue : ils ne peuvent pas faire l'impasse sur le travail administratif, leur Echo des Cités n'est rien d'autre qu'un feuillet d'informations, le volet « assuétudes chez les jeunes » se retrouvera en bonne place dans le Plan 2009-2014, une journée propreté est programmée au Bauloy.

La présidente du CPAS regrette que le conseiller de la minorité critique des animations formatives, de qualité : « *Le rap, ça s'écrit en alexandrins, je vous défie d'en faire autant... les arts martiaux permettent de canaliser la violence et enseignent la maîtrise de soi, ce qui est important pour le public visé.* » Et Jeanne-Marie Oleffe de

rappeler comment les éducateurs de rue ont été à l'initiative de la solution trouvée pour les anciens locataires du Squat 111.

Le conseiller Hadelin de Beer souligne qu'en matière de prévention, il est particulièrement difficile de mesurer les effets de la politique mise en place.

Trois abstentions : Jacques Otlet, Nelly Roobrouck et André Piron.

Crèche parentale «Les Tournesols»

En fin de séance, le conseiller Jacky Reginster interpelle l'échevin de l'Energie Jacques Benthuyts à propos de la performance énergétique de la crèche parentale de Limelette. Il dénonce la « réponse désinvolte » de l'échevin en commission technique : « *pas de calcul du niveau d'isolation thermique global, pas de plans de la crèche, uniquement un tableau des coefficients de transmission thermique des parois... sans la moindre explication, ni justification, ni description des matériaux et techniques employés.* » L'échevin s'étonne du contenu de cette interpellation et rappelle que le plan initial, passé au Conseil communal avant que le conseiller n'y siège, est consultable au service de l'Urbanisme. Il évoque un niveau d'isolation thermique global excellent (42, alors qu'il est prévu 65 pour les crèches). L'échevine de la Petite enfance Cécile Lecharlier annonce la fondation de l'ASBL de gestion de la crèche.

Le conseiller André Piron souhaite connaître les délais précis pour l'exécution des travaux au carrefour des Coquerées et les mesures prises pour garantir l'activité commerciale pendant la durée du chantier, car les commerçants se plaignent d'une forte diminution de leur chiffre d'affaires. Le bourgmestre justifie l'urgence d'entreprendre des travaux de fond pour réaménager complètement les avenues Provinciale et des Combattants. « *Si on ne le fait pas, c'est la programmation sûre d'un embouteillage dans le centre d'Ottignies, à court terme* », explique Jean-Luc Roland. « *Il en va aussi de l'image d'Ottignies : on ne peut pas tolérer des voiries mal entretenues et des trottoirs en mauvais état en entrée de ville* ». Le bourgmestre souligne le travail effectué par l'administration pour prévenir les riverains et les automobilistes, avant le début du chantier. Il constate que, si la première semaine a posé problème, « *cela se passe plutôt bien en terme de fluidité, aujourd'hui.* » Les travaux dureront trois mois, hors intempéries.

Le maximum a été fait pour maintenir l'accessibilité aux commerces. « *Nous espérons que la clientèle comprendra rapidement les itinéraires de déviation et reprendra l'habitude de fréquenter ces commerces.* » ■

ASSUREURS CONSEILS

PIERSON



c'est bon! S.A.

N°OCA : 12913

- ASSURANCES TOUTES BRANCHES
- AGENCE BANCAIRE FINTRO



FORTIS
GROUP



CONSULTEZ-NOUS !
010.41.42.43



Avenue de Jassans, 58 - 1342 Ottignies
Fax 010.41.60.34



TOUS LES JEUDIS Latino Night

- avec cours de Salsa
- pour débutant de 20h à 21h
 - pour initiés de 21h à 22h
- suivi de la soirée

Salsa Bachata Merengue Reagatton

Inscriptions et renseignements au
010/45.46.01



2 Fruits Daikiris pour 10 euros

LA NOUVELLE JETTA. L'ÉLÉGANCE SPORTIVE.



Consommation de carburant et émissions de CO² :
les consommations varient selon la motorisation entre 5,2 L/100 km et 8,6/ 100 km de moyenne Euromix selon la norme 99/100 CE.
Les émissions CO² varient selon la motorisation entre 140 et 206 g/km.



Ets **Hermant** sprl
Avenue des Combattants, 117 - 1340 Ottignies
Tél. : 010 41 34 32 - info@hermand.vw.be



Jubilaires à l'honneur

Ils fêtent leurs 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2008.

Comme elle en a pris l'habitude, la Ville organisera deux cérémonies pour féliciter ses jubilaires. La première aura lieu le samedi 21 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la première moitié de l'année (jusqu'au 30 juin) ; la seconde, le 18 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année (entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre). Voici les couples jubilaires :

70 ans de mariage

1938

Valentin Dumont et Céline Dautel

65 ans de mariage

Félix Perlot et Antoinette Blanpain
Maurice Guiot et Augusta Paye
Jacques Horwart et Rose Crucq

60 ans de mariage

1948

Gaston Poche et Irène Moreels
Joseph Debecq et Yvette Genot
Léon Delis et Jeannine Urbain
Charles Hohlweg et Gilberte Mortelmans
Robert Eubben
et Marie-Thérèse Lermusieaux
Etienne Mannes et Lucienne Lievens
Louis Mathieu et Jeanne Schelbach
Camille Poncin et Julienne Baulois
Xavier Verzin et Liliane Druppel
Raymond Pirson et Léona Warnier
Armand Somville et Claire Antoine
Jean Servais et Suzanne Grison
Joseph Etienne et Yvonne Hautfenne
René Lengelé et Angèle Falque
Victor Cloots et Alina Lattenist
Raymond Deglume et Nelly Renier
Charles Devroye et Julia Hoslet
René Georges et Renée Borcy
Albert Deguelde et Yvonne Volkaerts
Gaston Renard et Fernande Geurts
Jean Collard et Elisabeth Houben
Yves du Monceau de Bergendal
et Raymonda Vaxelaire

50 ans de mariage

1958

Süleyman Genc et Benda Genc
Robert Maniquet et Marguerite Decamp
Pierre Chomez et Josette Jaugnau
Marc Coenen et Yvonne Florin
Piere Huvelle et Suzanne Hoet
Emile Buffin et Léopoldine Champagne

Jacques Morsa et Nicole Mahy
René Morval et José Geerts
Roger Autphenne et Jeanne Poquette
Léon Dekeyzer et Denise Lachenal
Jean Gerin et Anne Vannoorbeeck
Jacques De Nys et Jacqueline Collard
Lucien Willems et Yvonne Vanderbecken
Albert Dupret et Jeannine Martin
Jazepts Trizna et Eva Valters
Robert Hennaut et Claudine Guiot
Benoit Cabossart et Rose Swennen
Jean Santis et Micheline Willockx
Paul Fabry et Marguerite Chauvaux
Gilbert Debeuf et Alfreda Ruban
Norbert Dujardin et Cristiana Roose
Marcel Spreutels et Liliane Van Boeckel
Jules Stache et Eugénie Baugniet
Jean Baeck et Monette Debilde
Jules Berthet et Jeanine Sneessens
William Moreels et Antonetta Rondas
Jean-Pierre Voiturier et Paule Lagae
Gilbert Barbieux et Nelly Bodeux
Albert Ilsbrouck et Louise Dessel
Raymond Bourguignon
et Germaine De Muynck
Valère Jacquet et Marie-José Provenier
Michel Deconninck et Berthe Laurent
Istvan Boros et Mariette Delander
Emile Douxfils et Marie-José Cornélis
Jean Ghiot et Monique Stassin
Léon Fondaire et Renée Fabry
André Verhoeven et Renée Renier
Gelmino Da Canal et Laurina Bartolozzi
Robert Tillie et Jacqueline Backes
Jean Renson et Luce Noiroux
Georges Detienne et Liliane Delbrouck
Guy Bracké et Monique Van Mooter
Jacques Bastians et Francine Vanhecke
Pierre Têcheur et Christiane Colmant
Rafaël Deblauwe et Marie Vanhoutte
Paul Wamberchies et Marie Sironval
Peter Lipnik et Jacqueline Leclercq
M'Hamed El Mahi et El Ghalia El Mahi
Ferruccio Favero et Vittoria Pogliacomì
Marcel Carlier et Eliane Godard
Christian Materne et Myriam Leman
Armand Xhonneux et Anne-Marie Guebelle
Jacques Lenoir et Monique Schinckgen

Déjà, félicitations à tous !

Si vous ne vous trouvez pas sur la liste alors que vous fêtez vos 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage, faites-le nous savoir :
010 / 43 78 54.



un *nouvel* office du tourisme

L'office du tourisme de la Ville et l'Inforville de l'UCL ont fusionné. Le nouveau centre d'accueil touristique était inauguré le 18 février, en présence du ministre wallon du Tourisme Benoît Lutgen.

Plus vaste, plus lumineux, plus chaleureux : le « *Forum des Halles* » - situé dans la galerie des Halles, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve - a été rénové, pour accueillir un office du tourisme commun à la Ville et à l'Université.

« *Jusqu'ici, la situation touristique de notre ville se présentait sous une forme double : Inforville donnait des renseignements sur l'Université et sur Louvain-la-Neuve... tandis que les missions de l'office du tourisme de la Ville dépassaient les frontières de l'entité* », rappelle l'échevin du Tourisme Benoît Jacob. « *Dans la perspective de l'évolution constante de notre ville, il nous est apparu impératif de coordonner l'ensemble de l'activité touristique et de créer une nouvelle structure chargée de séduire le visiteur.* »

Les négociations entre Ville et UCL ont duré six mois. La collaboration a pris la forme d'un détachement conjoint de personnel dans l'ancien Forum des Halles rénové aux frais de l'Université (180.000€) et de la Région wallonne (220.000€).

« *La surface du local a été agrandie de 15% pour atteindre 400m²* », décrit Philippe Barras, directeur de l'ASBL Inesu (Institut pour l'embellissement, l'aménagement, l'équipement et la gestion des sites universitaires). « *Le plafond a été refait, l'éclairage revu, l'entrée élargie, le sol recouvert de parquet... Les articles griffés UCL ou Ville seront exposés dans 20m² de vitrines visibles depuis la galerie des Halles et l'extérieur de celle-ci.* »

Les travaux - réalisés par l'entreprise Actual Déco de Binche, sous le contrôle du bureau d'étude Agua de Louvain-la-Neuve - ont duré trois mois, de novembre à janvier derniers.

Quatre espaces

Le nouveau centre d'accueil touristique reçoit désormais le public dans quatre espaces distincts :

- un espace « *Boutique* », qui propose des produits (sacs à dos, t-shirts...) marqués aux couleurs de la Ville ou de l'UCL ;
- un espace « *Information* » (renseignements sur le logement, l'offre culturelle et touristique d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de la Région wallonne) équipé d'une borne Internet ;
- un espace d'exposition de 130m² ;
- un espace audio-visuel, pour l'accueil des groupes désireux d'en savoir plus sur la ville et sa région (notamment via la maquette de Louvain-la-Neuve et la projection d'un petit film de présentation de la ville).

Parmi les informations proposées, on retrouve des promenades thématiques : faune et flore, gastronomie, architecture et urbanisme, œuvres d'art ; des informations pratiques sur les transports, les commerces, les services, le parc scientifique, l'université... ; des visites guidées (en collaboration avec le Musée de Louvain-la-Neuve)... le tout décliné en divers supports : livres, folders, plans... ■

Les heures d'ouverture ont été étendues : du lundi au vendredi, de 9 à 17h ; le samedi, de 11 à 17h ; le dimanche, de 11 à 15h (en haute saison).

Renseignements : 010 / 47 47 47
ou www.ucl.ac.be/inforville

Ils vous donneront les renseignements qui vous permettront de passer un moment riche en découvertes à Ottignies-Louvain-la-Neuve



Un *Routard* consacré à notre ville

Le célèbre globe-trotter qui porte la terre sur son dos a visité Ottignies-Louvain-la-Neuve ! Il partage ses bonnes adresses dans un guide de 48 pages.

Le Guide du Routard consacré à Ottignies-Louvain-la-Neuve est sorti ! Il s'agit du premier Guide du Routard sur une ville belge. Riche de 48 pages - reprenant l'histoire de la ville, son plan, une description de sa population... ainsi que de nombreuses informations pratiques : où dormir, où manger, où boire un verre, qu'y voir, qu'y faire, que visiter aux alentours... - il est édité dans un format de poche, très pratique pour ceux qui voyagent léger.

« On estime à 30.000 le nombre de visiteurs qui ont fréquenté notre office du tourisme, l'an dernier. Et ce nombre est en perpétuelle augmentation », explique l'échevin du Tourisme Benoît Jacob. « Dès lors, la publication d'un guide touristique sur Ottignies-Louvain-la-Neuve s'imposait. Très vite, le concept « Routard » nous a semblé coller le mieux avec l'esprit de notre ville... »

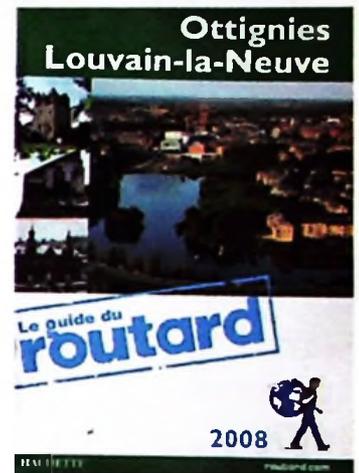
La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a contacté l'équipe de rédaction du célèbre guide, début 2007. Entre-temps, la Ville et l'UCL ont décidé d'unir leurs ressources en matière de tourisme... et l'université a pris part au projet.

« Le Routard a très bonne réputation. Il est lu par les jeunes, et Louvain-la-Neuve est une ville où il y a beaucoup de jeunes. Ce guide, c'est un must », affirme l'administrateur général de l'UCL Anne-Marie Kumps.

Séduit par l'art dans la ville

Durant quatre jours au mois d'octobre 2007, un délégué du Guide du Routard - Emmanuel Juste, un Bruxellois qui a étudié à Louvain-la-Neuve il y a 20 ans - a arpenté la ville de part en part, incognito, exploré ses coins et recoins, testé ses tables, visité ses attractions culturelles... avant de rédiger les pages du guide consacré à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Les responsables de l'office du tourisme lui ont remis divers documents explicatifs... mais ils ont respecté les règles du Guide en s'interdisant d'interférer dans la rédaction.

Le globe-trotter a accordé trois « étoiles » au musée et aux œuvres d'art installées dans les rues, sur les places, ornant les murs, les façades... Il invite les visiteurs à se rendre dans le quartier de la Baraque, « l'une des « zones résidentielles » les plus étranges de Belgique », à se promener au bois de Lauzelle... Il a été particulièrement séduit par les friterie de l'Hocaille, Respect Table, Empreintes Nomades, Loungeatude, glacier Carette...



« Evidemment, tout le secteur horeca ne s'y retrouve pas... il va donc y avoir des déçus », prévient le directeur de l'Institut pour l'embellissement, l'aménagement, l'équipement et la gestion des sites universitaires (Inesu) de l'UCL Philippe Barras. « Il n'est pas exclu qu'il y ait une 2^e édition, éventuellement plus complète. »

Collaboration Ville - UCL

Le bourgmestre Jean-Luc Roland se réjouit de cette nouvelle collaboration entre l'UCL et la Ville en matière de promotion touristique, après l'inauguration - il y a quelques semaines - d'un nouvel office du tourisme commun.

Il comprend la déception des commerçants qui ne se retrouvent pas mentionnés dans le Routard mais rappelle que le but n'était pas de réaliser un guide exhaustif... lequel existe déjà, réalisé par l'Association des Habitants.

« C'est le regard d'un visiteur extérieur. Il a sélectionné ce qui lui semblait le plus caractéristique de notre ville. Le Guide du Routard consacré à la Belgique ne compte guère plus de pages sur Bruxelles... », remarque le bourgmestre.

Les responsables de l'office du tourisme projettent d'envoyer le nouveau Routard dans les postes diplomatiques à l'étranger. Une traduction en anglais est aussi envisagée.

Le Guide du routard est en vente au prix de 2,50€ (prix coûtant !) à l'office du tourisme de Louvain-la-Neuve et à l'accueil de l'administration communale, à Ottignies. ■



Grand nettoyage au Bauloy

Une cinquantaine de jeunes habitants du Bauloy ont participé, le 2 avril, à une grande opération de nettoyage de leur quartier, coordonnée par la Cellule de développement communautaire de la Ville.

Munis de brouettes, brosses, pinces... mises à leur disposition par le service des Travaux, ils ont ramassé de nombreux papiers, cannettes, bouteilles et autres déchets, sur les pelouses et dans les buissons entourant les immeubles et maisons.

« Je jette des papiers dans la nature, je l'avoue. Mais on a trouvé pas mal de cannettes de bière et ça, je le jure, ce n'est pas moi qui les ai bues », s'exclame Rachid Marouf. A

ses côtés, Issam Amaï est bien content de porter des gants, *« pour ne pas attraper de microbes »*. *« On a l'habitude de ramasser les crasses, dans notre école »,* explique Ali Barkcou. *« ... alors à force, on finit par ne plus en jeter par terre ! »*

Les organisateurs de l'opération - Ville et société de logements IPB - espèrent que les jeunes, sensibilisés à la problématique des déchets, parviendront à convaincre



leurs parents de respecter, eux aussi, la propreté dans les espaces publics.

« Semblable opération pourrait être menée dans d'autres quartiers, au Buston, à la Chapelle aux Sabots... », annonce l'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob, qui rappelle que les habitants du Bauloy s'étaient plaints de la malpropreté à l'occasion d'une réunion relative à l'abattage de 170 arbres de leur quartier. ■

Crèche « Les Tournesols » :

soirée d'information

La crèche parentale de Limelette « Les Tournesols », située au n°67 de l'avenue de Jassans, ouvrira ses portes en septembre 2008.

Son ASBL de gestion a été fondée le 17 mars dernier. Elle est présidée par la Néolouvaniste Claude-Marie Vandergucht, ancienne échevine de la Petite Enfance.

Pour rappel, une structure d'accueil de ce type fonctionne à Louvain-la-Neuve depuis avril 2004. Sa particularité : outre la présence de professionnels parmi le personnel d'encadrement (puéricultrices, infirmières...), les parents ont à prêter une demi-journée d'accompagnement par semaine. Une manière de créer du lien avec les bambins, mais aussi entre eux. Les parents peuvent par ailleurs s'impliquer dans les organes de décision.

Une soirée d'information est programmée le mercredi 14 mai, à 19h, dans les locaux de l'école communale de Limelette (avenue de Jassans).

Renseignements : 010 / 42 05 80.

26 élèves espagnols à l'hôtel de ville

Les jeunes en 4^e année à l'école Tecnos de Terrassa (Espagne) accueillis par les élèves en 6^e année option « Espagnol » à l'athénée royal Paul Delvaux d'Ottignies (ARO), dans le cadre d'un échange linguistique subsidié par la Communauté française (déjà le 9^e échange pour ces deux écoles et le 13^e échange linguistique avec l'Espagne, pour l'ARO), ont été reçus par l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuis, le 6 mars à l'hôtel de ville d'Ottignies.

L'échevin leur a proposé un exposé sur la Belgique, ses institutions... avant de leur présenter les caractéristiques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ils les a aussi emmenés

au Centre culturel d'Ottignies, où se tenait une exposition sur les coupeurs de canne à sucre en République dominicaine.

Les 26 Belges se sont rendus en Espagne à la fin janvier. En échange, ils ont accueilli les 26 Espagnols du 5 au 14 mars. Ensemble, ils ont visité les villes de Bruxelles (ses musées de la BD et des instruments de musique, le Parlement européen), Bruges... et Louvain-la-Neuve.

L'échange linguistique de 2009 sera organisé dans le cadre du 50^e anniversaire de l'ARO. Sur le thème du développement durable, il permettra notamment aux élèves belges et espagnols de comparer leurs pratiques en cette matière. ■



26 élèves espagnols et leurs 26 hôtes belges accueillis à l'hôtel de ville d'Ottignies.

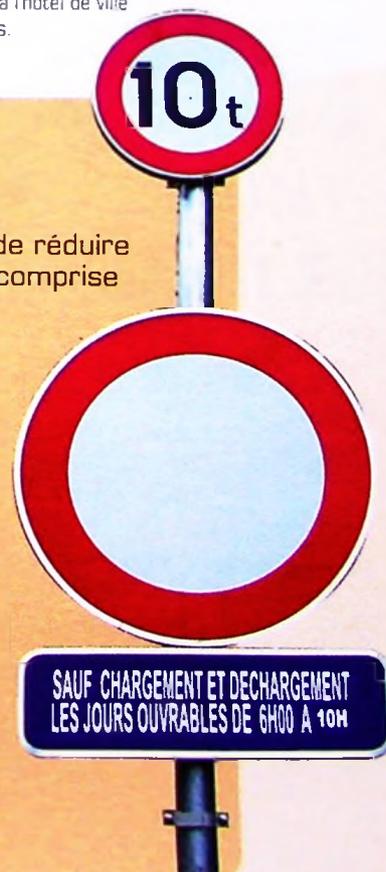
Circulation dans le piétonnier

Au cours de sa séance du 14 février, le Collège communal a décidé de réduire la circulation dans le piétonnier de Louvain-la-Neuve, pour la période comprise entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2008.

La circulation dans le piétonnier est interdite, excepté pour les chargements et déchargements les jours ouvrables de 6 à 10 heures (au lieu de 11 heures précédemment). Durant cette période, seul l'arrêt est autorisé, c'est-à-dire le temps strictement nécessaire pour l'embarquement ou le débarquement de choses. La masse maximale autorisée des véhicules est limitée à 10 tonnes.

Le Collège considère que l'ouverture actuelle de la zone piétonne de la dalle jusque 11 heures n'incite pas les fournisseurs à utiliser les quais.

Il convient de réduire la pression des véhicules motorisés sur la dalle et inciter les transporteurs à emprunter au maximum les quais de déchargement.





Construire avec *l'Energie*

Construire avec l'Energie est une action de la Région wallonne qui consiste à encadrer, par des organismes spécialisés en architecture et en énergie, tout candidat bâtisseur qui souhaite construire une habitation confortable et peu énergivore.

Cet encadrement, gratuit, porte tant sur la conception du projet que sur sa réalisation. Il bénéficie d'une prime pour le maître d'ouvrage et pour l'architecte.

Les organismes partenaires sont : la cellule « Architecture & Climat » de l'UCL, l'ULg, la FUL, le CiWaCo, le CSTC, l'IFAPME.

Pour introduire un projet dans cette action, le maître de l'ouvrage doit choisir un architecte qui y participe et qui a suivi une formation spécifique en énergie. L'entreprise peut elle aussi être partenaire de l'action.

Construire avec l'énergie, c'est aussi concevoir un bâtiment qui maximise les apports solaires passifs, aller au-delà des exigences actuelles en matière d'isolation thermique, utiliser des systèmes de chauffage à haut rendement et éventuellement avoir recours aux énergies renouvelables.

Construire avec l'énergie est une action qui vise à anticiper la norme européenne qui entrera en vigueur en Belgique en 2009, qui imposera de présenter le label « énergie » du bâtiment pour toute transaction notariale ou immobilière. Ce label, s'il est performant, donnera une plus value au bâtiment.

Il est possible, dès aujourd'hui, de faire estimer son habitation d'un point de vue énergétique par un auditeur PAE (Procédure d'Avis Énergétique) agréé par la Région wallonne. ■

Renseignements:

- Sur l'action « Construire avec l'Energie » : <http://energie.wallonie.be/>
- Sur la liste des auditeurs PAE : <http://energie.wallonie.be/>
- Sur les formations techniques organisées pour les professionnels par l'IFAPME : 071 / 23 81 38
- Sur les Guichets de l'énergie : 078/15 15 40

Brochure d'information disponible gratuitement dans les Guichets de l'énergie.

Quelques *chiffres*

REGISTRES DE POPULATION

Population au 31 décembre 2007 : 30.209 personnes domiciliées (+30 par rapport à la situation au 31/12/2006).

Répartition :

Ottignies : 9.557
(31/12/2006 : 9.549, donc + 8)
Céroux-Mousty : 4.858
(31/12/2006 : 4.760, donc +98)
Limelette : 5.513
(31/12/2006 : 5.462, donc +51)
Louvain-la-Neuve : 10.281
(31/12/2006 : 10.408, donc -127)
130 nationalités différentes

Mouvements en 2007 :

- 3.214 entrées dont 2256 au registre population et 958 au registre des étrangers.
- 3080 sorties dont 2061 au registre population et 1019 au registre étrangers.
- 333 naissances, 170 décès, 321 mariages et 168 divorces.

REGISTRES ETAT CIVIL

- Naissances : 1705 actes, y compris les reconnaissances, divers jugements et les nationalités.
- Mariages : 306 actes, dont 243 mariages, 55 divorces, 8 transcriptions, une annulation de mariage et un jugement rectificatif.
- Décès : 609 actes

Les registres de Population reprennent les événements qui concernent les personnes domiciliées dans la commune (et qui se passent éventuellement dans d'autres communes) tandis que les registres Etat civil reprennent tous les événements qui se passent dans la commune (et qui ne concernent pas nécessairement les personnes domiciliées).



**3 + 1
GRATUIT**
Jusqu'au 15-05-08
sur slips Certifit

Colombine
Lingerie - Corseterie - Balnéaire

Boulevard Martin, 32 - 1340 OTTIGNIES - LLN - Tél. : 010 41 49 30

TEN CATE



TITRES-SERVICES

- aide-ménagère
- lavage des vitres
- repassage à domicile

Nouveau

- atelier de repassage
(pl. de l'Equerre 32, LLN)

Prado Services

Place de l'Equerre 31 (bte 1) - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010 / 45 96 64 GSM : 0499 / 22 89 17 Fax : 010 / 24 45 66
www.pradoservices.be

VENDU

LOUÉ



BRABIMO

VILLA

www.brabimo.be

010 41 50 50



BRABIMO

APPARTEMENT

www.brabimo.be

010 41 50 50

HYUNDAI
Drive your way™



NOUVELLE

i10

**ZÉRO POINT
FAIBLE.**

Vous avez déjà une i10 à partir de € 8.999 (tva comprise). 3% d'écobonus sur version diesel.

Conditions de lancement

Consommation min/max et émission de la i10. Consommation moyenne (l/100km) : 4,3-5,9. Emission CO2 (g/km) : 114-139
A.R. 19/03/2004 : www.hyundai.be

Ets Halluent sprl

112B Route Nationale 4 - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél. : 010 45 53 62

Ristournes communales

eau - électricité

1. RISTOURNES FAMILLES NOMBREUSES

Aucune ristourne d'électricité n'est prévue

Ristournes sur l'eau

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférant à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date - il s'agit de l'eau affectée aux besoins du ménage - à la gratuité de :

12 m³ avec 3 enfants, 16 m³ avec 4 enfants,

20 m³ avec 5 enfants, 24 m³ avec 6 enfants,

28 m³ avec 7 enfants et plus.

Ces m³ d'eau gratuite seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procédera directement au remboursement.

Les ressources, prises en considération pour l'octroi de cet avantage, sont :

pour 3 enfants à charge 42.599,85 € nets imposables

pour 4 enfants à charge 46.760,79 €

pour 5 enfants à charge 50.921,74 €

pour 6 enfants à charge 55.082,68 €

pour 7 enfants à charge et plus 59.243,64 €

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2007, revenus 2006, à défaut copie de la déclaration de cet exercice ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau de l'IECBW libellée au nom du demandeur ou du décompte des charges du syndic dans le cas d'un compteur de passage.

2 RISTOURNES REVENUS MODESTES

Ristournes sur l'eau et l'électricité

Pour l'année 2008, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31,00 € sur la consommation d'eau et 31,00 € sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modestes celle dont le total des revenus de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excède pas la somme de 14.057,18 € augmentée de 2.602,36 € par personne à charge ou cohabitante.

Ladite famille ne pourra être propriétaire que de la seule habitation (unique bien) dans laquelle elle est domiciliée.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait rôle relatif à l'imposition 2007, revenus 2006, ou une preuve des ressources actuelles si le chef de ménage n'est pas imposable ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau et d'électricité.

REMARQUES IMPORTANTES

1. La demande doit être remise en mains propres à un agent du service Social ;
2. Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque ;
3. Pour être valable, la déclaration certifiée, sur l'honneur par le demandeur, doit rentrer complète à l'administration communale pour le 30 mai 2008 au plus tard ;
4. Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.
5. Ces deux catégories d'avantages ne sont pas cumulables.

Merci de laisser le formulaire entier

DEMANDE DE RISTOURNES SUR LA CONSOMMATION
D'EAU-D'ELECTRICITE - REVENUS MODESTES
- FAMILLES NOMBREUSES - ANNEE 2008

A rapporter à l'administration communale, Espace Cœur de Ville, 2 - 1340 Ottignies pour ce 30 mai au plus tard. Après cette date plus aucune demande ne sera prise en considération.

Demandeur : Nom, prénom (en majuscules)
Né(e) le Numéro National
Rue N° Bte
Code postal N° compte bancaire

**A compléter par les personnes à REVENUS MODESTES
pour la ristourne EAU - ELECTRICITE**

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus depuis le [] [] [] je soussigné(e)
déclare sur l'honneur qu'au moment de la présente demande, **les revenus bruts cumulés de tous les membres repris dans la composition de ménage** ne dépassent pas 14.057,18 euros augmentés de 2.602,36 euros par personne à charge ou cohabitante.

Date [] [] []

Signature

- 1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT DE ROLE - IMPOSITION 2007 - REV. 2006 OU UNE PREUVE DE VOS REVENUS ACTUELS
- 2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE 18 ANS
- 3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE.
- 4) UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'ELECTRICITE
- 5) UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'EAU

A compléter par les FAMILLES NOMBREUSES pour la ristourne EAU

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus depuis le [] [] [] je soussigné(e)
déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessous font partie de mon ménage, sont à ma charge et que mes revenus ne dépassent pas les montants déterminés (voir règlement ci-contre)

Nom Prénom

Date de naissance [] [] []

1.
2.
3.
4.
5.
- 6 et plus

Date [] [] []

Signature

- 1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT ROLE - IMPOSITION 2007 - REV. 2006, À DEFAULT, COPIE DE LA DECLARATION DE CET EXERC.
- 2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS + DE 18 ANS
- 3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE
- 4) COPIE DERN. FACT. DE L'IECBW OU DECOMPTE DES CHARGES DU SYNDIC

Ce document et les annexes sont à remettre en mains propres à un agent du service Social, Espace Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve pour le vendredi 30 mai 2008 au plus tard (permanences du lundi au vendredi de 9 à 11 heures + le mercredi de 14 à 16 heures et les samedis 10, 17 et 24 mai 2008 de 9 à 11 heures). Tout dossier incomplet sera refusé. Renseignements complémentaires : 010/42.05.80

Promosport ASBL organise **DES STAGES SPORTIFS**
dans le Brabant wallon



Au programme pour l'été :
stages pour enfants de 2,5 à 16 ans

Pré-Psychomotricité – Psychomotricité
Cyclomotricité – Initiation sportive

Football - Mini fun sports – Eveil musical

Cap sciences – Mini-Tennis – basket – Roller

Échec – Découverte nature – Danse

initiation au golf – Natation – Bébés nageurs



**Promo
sport**

SPORT
IS OUR
PASSION

Renseignements et inscriptions :
010 45 93 00
www.promo-sport.be

FD FUNÉRAILLES DEBROUX

Funérailles Debroux - Maison fondée en 1943

Des professionnels à votre service

**Incineration • Ensevelissement jour et nuit
Funérarium • Plaques funéraires et fleurs en soie**

Avenue des Combattants, 68 – 1340 Ottignies – L.L.N.
Tél. 010 41 42 91 – Fax 010 41 19 11
www.funerailllesdebroux.net

*Boucherie – Traiteur
Des Prés*



La qualité a une adresse

Passage de l'Ergot
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. / Fax : 010 / 45 22 87



EXKi Louvain-la-Neuve

Centre commercial
et de loisirs L'esplanade
Place de l'Université, 8
1348 Louvain-La-Neuve

www.EXKi.com
louvainlaneuve@exki.be



EXKi
natural, fresh & ready

Café EXKi
espresso ou lungo
GRATUIT
pour tout achat
chez EXKi
Louvain-la-Neuve

SOS garantie locative

Vous souhaitez déménager ? Vous éprouvez des difficultés à constituer votre garantie locative ?

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve peut vous aider, en vous prêtant un montant de maximum 1.500€ à rembourser en 24 mois.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez être déjà domicilié dans l'entité, disposer de revenus moyens (entre 20.000 et 31.000€ pour une personne isolée et entre 25.000 et 37.500€ pour un couple, majorés de 1.860€ par enfant à charge), prendre en location un logement salubre sur l'entité de la ville, vous engager à y établir votre domicile et votre résidence principale, respecter les dispositions relatives à l'enregistrement des baux écrits.

Renseignements : 010 / 43 78 59 ou frederic.lombart@olln.be

Le CPAS peut aussi octroyer une garantie locative à ses bénéficiaires.

Renseignements : 010 / 43 65 11.

Pensions

Dorénavant, deux permanences de l'Office national des pensions seront organisées dans les locaux de l'administration communale (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies) :

- le 2^e mardi de chaque mois, de 14 à 15h ;
- le dernier mercredi de chaque mois, de 10 à 11h (à partir du 30 avril 2008).

Renseignements : 010 / 42 05 80.



Emilie a 9 ans
et vit avec sa famille à Ottignies.
L'année dans ses rêves et sa réalité,
elle a la même soif de vivre et de bouger
que tous les enfants de son âge !

Quelle envie de temps en temps ?
POURQUOI PAS VOUS ?

Partagez avec elle des moments de vie familiale,
tout en étant suivis pas à pas dans votre démarche
par une équipe de professionnels.
Des conseils et des faux-semblants en perspective !

info@famisol.be - www.famisol.be - 02 771 91 14

Conférence «Dons d'organes»

Le Dr Françoise Janssen donnera une conférence sur les dons d'organes, le 16 mai, à 19h30, dans les locaux de la Maison de la laïcité Hypathia d'Ottignies (19, rue des Deux Ponts).

Renseignements : 010 / 41 86 34 ou 0476 / 85 51 35.

Week-end sur la surdité

L'Association socio-culturelle des sourds et malentendants du Brabant wallon - en collaboration avec la Province du Brabant wallon, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et le Service d'interprétation des sourds de Wallonie - organise un week-end sur la surdité, les 9, 10 et 11 mai, à la Ferme du Douaire d'Ottignies (2, avenue des Combattants).

Au programme (accès gratuit) :

Vendredi 9 mai

- de 20 à 22h : chut party, suivie d'une soirée dansante. La chut party est une soirée durant laquelle il est interdit de parler. Seuls la langue des signes, les écrits et mimiques sont autorisés.

Samedi 10 mai

- 15h : conférence « L'interprète en langue des signes: quel est son rôle? Pourquoi et comment faire appel aux interprètes? », suivie d'un débat.
- 16h45 : conférence « Les contacts entre les sourds et la police »
- 20h : au Centre culturel d'Ottignies (41, avenue des Combattants) : représentation de la pièce « Des signes pour le dire », par la compagnie « Si c'était vrai » (PAF : 10€), suivie d'un débat.

Dimanche 11 mai

- 15h : conférence sur l'histoire des sourds.
 - 17h : conférence sur la biculturalité
 - 20h : soirée biculturelle
- Renseignements : 010 / 42 05 82.



Jim's Garden
Parcs et Jardins
0479/263533 > Devis Rapide et Gratuit

Remise en état	Evacuation et mise en valeur des déchets
Entretien de jardin	Taille des arbres fruitiers
Semis pelouses, gazon	Elagage « taille douce »
Plantations	Méthodes écologiques
Elagage, abattage	
Conseils jardin	
Taille et rabattage de haies	

Jean-Marc Paquay
 Rue des tisserands, 9
 1348 Louvain-la-Neuve

t. 0479/263 533
 e: j-m.paquay@hotmail.com
 TVA BE-0465.530.021

D'UN MUR A L'AUTRE

Peintures naturelles:
vente-conseil



Déco saine et protection durable sur vos murs et plafonds, menuiseries intérieures et extérieures, sols, meubles, ...

AGLAIA PEINTURES NATURELLES



Liège de sol, parquets, planchers



BEECK PEINTURES MINERALES

Peinture de façades: point-conseil des peintures minérales BEECK

Rue Ernest Berthet, 49 1341 Ottignies (Mousty)
 Tél.: 010 62 01 64

Lun-ven: 9h.30-12h.30 et 14h.-18h. Sam: 9h.30-13h.



VITRERIE

Glaverbel – St Roch – St Gobain
Réparations – Remplacements

- Verres clairs et imprimés
- Vitrages isolants, thermiques et acoustiques – miroirs
- Vitrage anti-effractions
- Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Rue de Mérviaux 1a – 1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57 – Fax 010 61 24 97

Le meilleur choix immobilier, de l'étudiant au résidentiel

Eckelmans
 IMMOBILIER

PROMOTION

ACHAT - VENTE
 LOCATION
 GESTION
 SYNDIC

IGÉ sa
 Rue de Clairvaux, 40 bte 102
 B-1348 Louvain-la-Neuve - Belgique
 Tél. : +32 (0) 10 48 36 51
 Fax : +32 (0) 10 48 36 53
 e-mail : immo@eckelmans.be
 www.eckelmans.be

Bruxelles - Gent - Leuven - Louvain-La-Neuve



La liberté, c'est...

Les élèves de l'athénée royal Paul Delvaux (implantation de Lauzelle) et du lycée Martin V se sont rassemblés le 27 février sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, pour défendre le respect des droits humains et des libertés individuelles.

« Une vie sans liberté, c'est comme un oiseau sans ailes »... Oranges, rouges et jaunes, les fanions qui flottaient au dessus de la Grand-Place de Louvain-la-Neuve ont emporté loin les messages de nos enfants...
« Jusqu'en Birmanie, jusqu'en Colombie... dans tous les pays où des personnes sont privées de liberté. »

Aux quelque 500 adolescents (élèves de l'athénée royal Paul Delvaux, implantation de Lauzelle, et du lycée Martin V) rassemblés sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, le 27 février sur le temps de midi, l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuis a expliqué comment la vigilance aux droits de l'homme constitue la condition nécessaire pour que vive une démocratie. « Si les décideurs de demain sont convaincus de la nécessité de respecter les droits humains,

alors peut-être pourront-ils changer le monde. »

Les élèves ont entendu les témoignages du photjournaliste Thierry Falise, spécialiste de la Birmanie, et du représentant des Comités Ingrid Betancourt Armand Burguet. Le directeur de la section francophone belge d'Amnesty International Philippe Hensmans leur a demandé de ne jamais oublier les personnes privées de liberté: « Il n'y a rien de pire que d'être oublié, il n'y a rien de plus fort que de savoir que quelqu'un pense à vous. »

Après quoi, les jeunes ont ouvert un « parapluie » composé de 400 fanions rouges, jaunes et oranges, porteurs de messages pour la liberté rédigés dans leurs classes. Certains messages ont été lus et applaudis : « Il n'y a pas d'avenir sans liberté », « La liberté ne se mendie pas, elle se prend », « La liberté, c'est le droit de pouvoir aimer qui on veut »...

Le parapluie est resté ouvert pendant une semaine, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve. ■



Porteurs de messages pour la liberté, les fanions des élèves de l'athénée Paul Delvaux et du lycée Martin V ont flotté pendant une semaine, devant le Collège Descamps.

Sur scène, pour défendre les *droits humains*

Saule, Benoît Dorémus, Marie Warnant, Manou Gallo, Bai Kamara Jr, Didier Laloy, Milann, Quentin Dujardin, Vincent Noiret... se sont produits, le 3 mars à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve, à l'occasion du concert de clôture du festival Les Voies de la Liberté.

« Cela peut sembler surréaliste de venir défendre une cause avec une musique sans paroles, mais si les mots sont absents, le cœur et l'âme, eux, y sont... soyez en sûrs. »

L'harmoniciste belge Thierry Crommen et une vingtaine d'autres artistes (Saule, Benoît Dorémus, Marie Warnant, Manou Gallo, Bai Kamara Jr, Didier Laloy, Milann, Quentin Dujardin, Vincent Noiret...) se sont produits, le 3 mars à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve, à l'occasion du concert de clôture du festival Les Voies de la Liberté.

Devant quelque 800 spectateurs, ils ont dédié leurs musique et chansons aux centaines de milliers de personnes privées de liberté, notamment les citoyennes d'honneur de la Ville Aung San Suu Kyi et Ingrid Betancourt.

La soirée a débuté avec la prestation des élèves de l'école communale de Lauzelle, qui ont repris en cœur la chanson « *Dans la jungle* » de Renaud.

Le présentateur de la RTBF Adrien Joveneau a souligné l'importance de



Les élèves de l'école communale de Lauzelle. Saule... ont chanté pour la liberté, le 3 mars à Louvain-la-Neuve.

sensibiliser les jeunes au respect des droits humains et des libertés individuelles, avant de présenter chacun des invités avec l'enthousiasme qu'on lui connaît !

Les chansons étaient entrecoupées de témoignages vidéos, projetés sur grand écran.

En fin de soirée, les artistes et les élèves de l'école de Lauzelle ont interprété la chanson « *Dans la jungle* », en espagnol. Un grand moment d'émotion. ■

Mobilisation

Une septantaine d'habitants, étudiants, artistes participant au festival Les Voies de la Liberté, représentants d'associations diverses... se sont rassemblés, à l'appel de la Fédération Internationale des Comités Ingrid Betancourt (FICIB) pour la libération des otages en Colombie, le 3 mars, à 19h, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve.

Ils ont réclamé des FARCs la libération immédiate d'Ingrid Betancourt, dont l'état de santé est extrêmement critique, ainsi que de tous les autres otages qui seraient dans un état comparable.



Dernier cercle silencieux

Pour la 7^e et dernière fois, une trentaine de sans-papiers, d'habitants et de représentants d'associations qui les soutiennent, se sont rassemblés dans un « cercle silencieux », le 19 mars à Louvain-la-Neuve, pour revendiquer la régularisation des personnes sans papiers en référence à des critères clairs, équitables et transparents, appliqués par une commission indépendante et permanente.

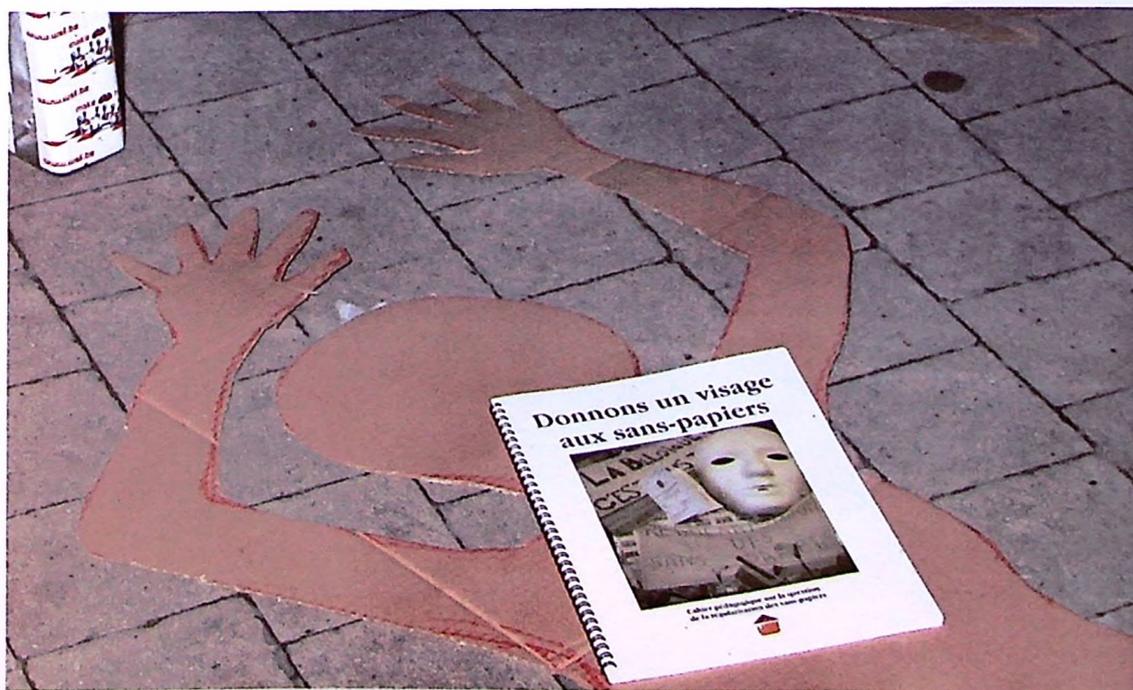
Comme dans 16 autres villes du nord et du sud du pays, un Cercle du silence - composé de sans-papiers, de représentants d'associations qui les soutiennent et d'habitants sensibles à cette problématique - s'est rassemblé sept mercredis de suite, sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve, pour demander au gouvernement la mise en place d'une politique de régularisation humaine.

Le dernier Cercle a réuni une trentaine de personnes, le 19 mars, autour de quelques bougies et pancartes aux slogans explicites : « 8000 détenus, 6 centres fermés, la Belgique condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour traitements inhumains... ».

Les participants ont salué les avancées obtenues dans l'accord gouvernemental et exprimé leur vigilance par rapport à la réalisation des promesses.

« L'accord admet le principe de la régularisation sur base du critère de l'ancrage local. Il s'agit d'un progrès important, à savoir la prise en compte de l'insertion dans notre société au-delà des conditions irrégulières d'entrée », explique le Néolouvaniste Paul Geradin, l'un des organisateurs. « Cependant, des questions cruciales restent ouvertes quant aux conditions concrètes. Que recouvre le critère et comment mesure-t-on son application? Comment sera composée la commission qui évaluera cette application et quel sera son mode de fonctionnement? »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevine en charge de l'Accueil des personnes d'origine étrangère Cécile Lecharlier ont participé à cette manifestation silencieuse, pour montrer leur soutien à l'initiative. Le premier a rappelé comment la Ville avait déjà été amenée à s'impliquer, en soutenant notamment le combat d'un groupe d'Iraniens, en 2004. Interrogé sur sa position par rapport à l'application des ordres d'expulsion, il a déclaré qu'il n'avait jamais été confronté à cette situation mais se rangerait plutôt du côté de ceux qui sont contre. ■



Campagne florale : *inscrivez-vous !*

La Campagne florale comporte désormais deux formules :

Jardins ouverts

Le projet « Jardins fleuris, jardins ouverts, façades fleuries » doit vous permettre de faire découvrir aux autres ce que vous aimez dans votre jardin, d'échanger des avis, de faire part de vos trouvailles, de rencontrer vos voisins... Comme l'an dernier, la Ville vous propose d'ouvrir votre jardin un ou deux samedis en juin, juillet, août ou septembre.

Soutien aux initiatives destinées à améliorer la qualité de vie dans les quartiers

La Ville encourage (par le don de semence, terreau...) les initiatives destinées à améliorer la qualité de vie dans les quartiers. Plantations sur un espace non occupé, placement de bancs...

Votre projet doit remplir les conditions suivantes :

- être collectif (provenir d'un groupe de personnes ou d'une association) ;
- concerner éventuellement les jardins d'accueil de plusieurs maisons, mitoyennes ou proches, un terrain public

ou un terrain dont la vocation ne semble pas définie ;

- idéalement, réunir des jeunes et des moins jeunes ;
- permettre d'embellir un espace d'une manière permanente ;
- favoriser plutôt les espèces indigènes, une gestion écologique et durable... ou mettre en valeur le patrimoine naturel ;
- avoir l'aval du propriétaire (si le propriétaire n'est pas la Ville).

Exemples : réalisation d'un talus fleuri à proximité de chez vous, plantation - sur un espace X - de potirons ou d'aromatiques qui serviront à la fête de quartier, garnissage des bacs de voirie avec des fleurs sauvages, espaces autour des bulles, anciens bacs à sable...

Envoyez un descriptif de votre projet (voir formulaire en page 33) avant le 15 mai 2008 : plan, description de ce qu'il y a actuellement sur l'espace considéré, dire comment cela va améliorer l'accueil dans le quartier... ■

Renseignements :

010 / 42 05 66 ou 010 / 42 05 83.



Campagne florale 2008

Nom et prénom

Adresse

Souhaite participer au projet collectif (descriptif)

Souhaite participer au projet individuel (originalité de mon jardin, jardin à rue, jardin aromatique, façade...)

J'accepte d'ouvrir mon jardin aux dates et heures suivantes :

A renvoyer avant le 15 mai 2008 à Claudine Sneessens, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies.

Box vélo *à louer*

Le saviez-vous ? 14 box vélo supplémentaires ont été placés en décembre dernier, à proximité de la place de l'Accueil/gare de Louvain-la-Neuve.

Un moyen efficace pour conserver son vélo à l'abri des intempéries et de tout acte de vandalisme.

La location s'élève à 8€/mois, 20€/trimestre et 65€/an (plus une caution de 50 €).

Renseignements : 010 / 42 08 52.



Cannette : *appel à projets !*

Les conseils consultatifs de la Jeunesse et de l'Environnement - soutenus par leurs échevins respectifs, Benoît Jacob et Cécile Lecharlier - mèneront, de septembre à novembre 2008, une campagne de sensibilisation et d'embellissement du cadre de vie. Cette campagne, qui se veut positive et conviviale, se déclinera en deux volets :

- la création et la diffusion de quatre affiches originales
- la conception et la mise en œuvre d'une action de terrain

Le thème choisi est celui du bon usage de la cannette, un thème « tous publics » mais spécialement orienté vers le public jeune.

Vos projets attendus pour octobre 2008

Les habitants (résidents, étudiants, travailleurs...), les écoles et les associations d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont invités à soumettre un ou plusieurs projets d'affiche ou d'action de terrain « branchés cannette » pour octobre 2008.

Un prix ira à chacune des quatre affiches lauréates de cet appel à projets et une bourse récompensera

la conception et la mise en œuvre de la meilleure action de terrain. ■

Règlement et bulletin de participation disponibles via le site www.lefilvert.be ou en contactant l'éco-conseillère de la Ville au 010/ 42 05 66 (hebrantd@oln.be).



Changement des jours de *collectes*

Comme annoncé dans le Bulletin communal de février, diverses modifications ont été apportées à la collecte des déchets.

La modification du lieu de versage a occasionné un allongement de la durée des tournées de collectes. Par conséquent, en concertation avec l'opérateur, la Ville a décidé de modifier sensiblement les jours de collectes des déchets à Louvain-la-Neuve.

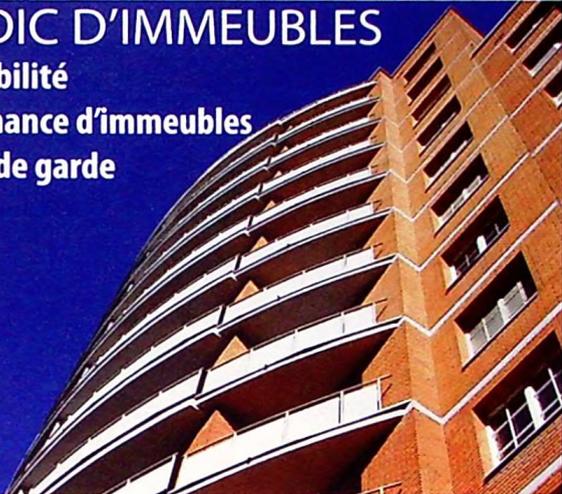
Depuis le 1^{er} avril, la collecte se fait le mercredi dans les quartiers des Bruyères, Biéreau, Lauzelle, Blocry et Hocaille. Toutefois, les quartiers Vieux Bruyères, du zoning de Louvain-la-Neuve, de Vieusart et de la Baraque restent collectés le mardi.

Merci d'en prendre bonne note.



Votre partenaire de confiance
SYNDIC D'IMMEUBLES

Comptabilité
Maintenance d'immeubles
Service de garde



Téléphone : 010 45 95 14

Fax : 010 45 95 16

Rue de la gare 1/004 1348 Louvain-la-Neuve

E-mail : info@dynamic-immo.com

Web : dynamic-immo.com



TOM & CO

animal center

COURT-SAINT-ETIENNE:

650 m² pour l'animal familier!

Tout pour vos chiens, chats, rongeurs, oiseaux,
poissons, poules, pigeons, chevaux,
canards, moutons, oies, etc.

Av. des Métallurgistes

(en face de Hobby Center Renard)

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30

Tél.: 010/ 61.37.01

Tous les 15 jours, de nouvelles promotions!



La carte-plus, rien que des avantages!
Par tranche d'achat d'1€, vous recevez 1 point-plus.
500 points-plus = 1 bon d'achat de 5€ à valir sur vos achats
ou contre certains articles.



DEGUELDE

CARROSSERIE AGRÉÉE

Spécialiste Citroën depuis plus de 25 ans

Ets DEGUELDE

1, avenue Pierre Holoffe

(sur la route de Rixensart à Court-Saint-Etienne)

Limelette

Tél. : 010 41 32 82

www.garagedeguelde.be



Nouvelle Citroën C5 2.0 hdi VTR

à partir de **€ 23.350**

(tva et prime de recyclage comprises)

20 artistes au Forum des Halles

Une exposition « *Plaisir de lire, plaisir de regarder, plaisir de découvrir* » se tiendra au Forum des Halles (Galerie des Halles, à Louvain-la-Neuve) du 19 au 30 mai, de 10 à 18h (sauf le dimanche).

Quelque 20 artistes belges (Gigi Warny, Anne Denis, Béatrice Van Caillie...) y exposeront leurs œuvres, picturales, sculpturales et bibliophiliques. Plusieurs animations sont prévues, pour permettre aux visiteurs de s'enthousiasmer en découvrant quelques aspects de cet art contemporain qui nous interpelle si souvent. Les artistes seront présents, selon leurs disponibilités.

Au programme :

- Vernissage le 19 mai, à 18h ;
- Visites guidées tous les jours, à 11 et 17h ;
- Exposé illustré « *Les partitions musicales contemporaines, un art de l'édition à part entière* », le 21 mai, à 17h ;
- « *Le plaisir de lire et le plaisir de regarder peuvent-ils se rencontrer ?* », le livre contemporain illustré, par différents éditeurs, le 24 mai, à 12h ;
- « *Une œuvre de art* », une création qui a fait le tour du monde présentée le 27 mai, de 10 à 18h ;
- Vente aux enchères d'œuvres picturales

et de livres, organisée par Alain Ferraton, le 30 mai à 18h (lots consultables sur le site du libraire).

- Post vernissage festif avec le groupe Mempomal de Louvain-la-Neuve, le 30 mai à 20h.

Renseignements : 010 / 22 89 23 ou eric.van.bogaert@caramail.com

Concert de

Pour leur traditionnel concert de printemps – le 27 avril, à 17h, à l'église de Court-Saint-Etienne (rue du Village) – les chorales ottintoises « *La Saltarelle* », « *Si ça vous chante* » et « *Le joli chœur du Charnois* » ont invité « *L'Echo du Lac de Genval* ».

PAF : 8€. En prévente auprès des choristes : 6€.

Renseignements :
010 / 61 35 18.



Déjà le 5^e

Trèfle

L'Association des Habitants (AH) de Louvain-la-Neuve organisera son 5^e parcours d'artistes « *Trèfle à 5 feuilles* » les 20 et 21 septembre 2008.

Les artistes exposeront dans des maisons et des lieux publics, choisis pour leur originalité architecturale, dans les plus beaux coins de la ville.

Le visiteur sera guidé à travers les cinq quartiers de la ville qui forment un « trèfle » à cinq feuilles autour du centre.

Les artistes - peintres, sculpteurs, céramistes, photographes... de Louvain-la-Neuve ou des environs - sont invités à s'inscrire avant le 30 avril prochain. Le droit d'inscription s'élève à 25€. De même, les personnes désireuses d'accueillir un artiste sont priées de se faire connaître avant cette date.

Renseignements : 010 / 45 29 12
ou www.ahln.be, info@ahln.be

Fête de la *musique*



L'ensemble instrumental de Limelette participera à la Fête de la musique.

La Fête de la musique mettra les groupes et musiciens non professionnels de notre ville à l'honneur, le samedi 21 juin, dès 14h, à la Ferme du Biéreau.

Plusieurs ensembles ont déjà annoncé leur participation : les chorales Le Chanteau, La Saltarelle, Le Petit-Ry Ton... la philharmonie royale Concordia, l'ensemble instrumental de Limelette, l'orchestre de chambre...

Accès gratuit. Inscriptions des groupes et musiciens au 010 / 45 69 96 ou eric.schots@poleculturel.be

Aubade à l'aurore

Pour clôturer la Fête de la musique, le chœur mixte de Louvain-la-Neuve « La Badinerie » organisera une aubade à l'aurore « Polyfonik Solstice », suivie d'un petit-déjeuner campagnard, le 22 juin, à partir de 3h30 du matin, au bord du lac de Louvain-la-Neuve (côté Aula Magna).

Bienvenue à tous, le concert est gratuit !

Renseignements :
0471 / 02 57 76 ou
www.labadinerie.be

Concert de la

La Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies se produira le 8 juin, à 16h, en l'église Saint-Gery de Limelette, au profit des œuvres de la Saint Vincent de Paul (sections de Mousty/Ottignies, Rixensart et Mont-Saint-Guibert).

PAF : 14€ / 12 € (prévente).

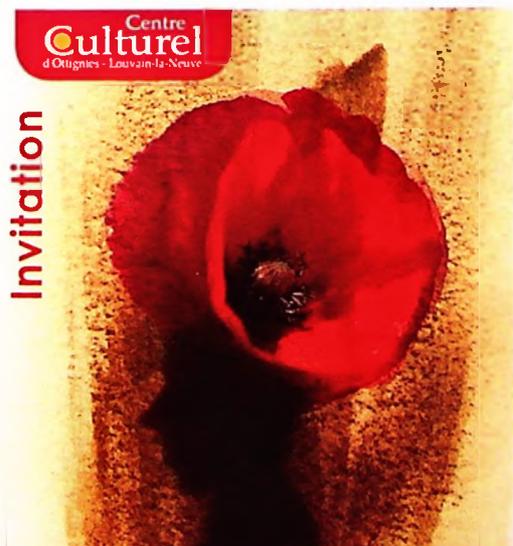
Renseignements : 010 / 61 36 43.

Prix *Renaissance de la nouvelle*

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes remettra, pour la 17^e année consécutive, le « Prix Renaissance de la nouvelle » de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à un lauréat désigné par un jury franco-belge. La proclamation aura lieu le samedi 17 mai, à 17 h, à la Ferme du Douaire... en présence du lauréat et de nombreux auteurs belges et français.

Bienvenue à tous les amateurs de littérature.

Renseignements : 0496 / 03 58 32.



Venez découvrir la saison 2008-2009 du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Mardi 20 mai 2008 à 19h au Centre culturel
En présence de nombreux comédiens
Entrée gratuite - 010 41 44 35 - www.poleculturel.be





Ottignies, Court-Saint-Etienne, quartier aéré proximité centre,
Dans petit immeuble, nouvelle construction terminée et habitable
dès à présent (travaux réceptionnés)

VENTE DE 2 APPARTEMENTS FULL CONFORT, SANS CHARGES

- ◆ Appartement 124 m² rez-jardin, 3 chambres, salle de bains + salle de douche, living 30 m², cuisine équipée, chauffage central individuel gaz, box de garage 2 voitures 40 m², 330.000 €.
- ◆ Appartement-duplex 170 m², terrasse 28 m², 3 chambres, salle de bains + salle de douche, living 51 m², cuisine équipée, chauffage central individuel gaz, box de garage 2 voitures 38 m², 393.000 €.

Visites 0472 / 405.491 ou 02 / 375.76.00
www.immomillennium.be



EXPRESS TOITURE SERVICES



Nous travaillons juillet - août et en hiver



Soin de cheminée
et cheminée



Corniche et
goullière en zinc



Remplacement
tuile et ardoise
Faîtière et arêler

PETITES INTERVENTIONS RAPIDES



Plate-forme
Zinc
et derbigum



Démoussage



Nouvelle
toiture

02 351 87 50
WATERLOO

GSM 0473 28 50 81
7J/7 • 24H/24

02 513 76 66
BRUXELLES

PATRON SUR CHANTIER
express.toliture.service@holmail.com

Devis & déplacement gratuit dans tout le Brabant & Bruxelles

Redline
Communication

**40.000 VOISINS MÉRITENT
TOUTE VOTRE ATTENTION !**

Le Bulletin communal est le meilleur moyen de leur parler.

- Distribution postale dans toutes les boîtes
- Un coût contact imbattable
- Nouvelle présentation
- Nombre de publicités limité
- Impression de qualité sur papier recyclé 100%

Pour votre publicité dans le Bulletin communal :

Carine Therer,
Avenue M. Maeterlinck, 18 - 1348 Louvain-la-Neuve
GSM : 0498 510 703 - carine@redline-communication.be



FRITERIE de L'HOCAILLE

Parking de la piscine à Louvain-la-Neuve

**C'est un Jean-Lou tout sourire (et fier)
qui a appris que le Guide du Routard parle
de votre friture préférée.**

Une Librairie générale
scientifique universitaire
et scolaire sur 800 m²



**Librairie
Agora**
Louvain-La-Neuve

du lundi au samedi
de 10h à 19h

L'accueil et les conseils de
libraires expérimentés

carte de fidélité gratuite

entrée place Agora et rue Charlemagne

010/452818

agora-lln@libris-agora.com

Bienvenue *chez vous*



Partagez votre savoir-faire et votre talent, les 28 et 29 juin.

A l'image du week-end Wallonie Bienvenue organisé en 2007, le service Tourisme de la Ville programme un nouveau week-end « portes ouvertes » d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, les 28 et 29 juin prochains. Wallons, wallonnes, visiteurs d'ici et d'ailleurs sont invités à pousser les portes dérobées de lieux parfois méconnus, pour déceler les trésors cachés de notre ville et de ses habitants.

La convivialité et le dynamisme des quartiers d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, mais surtout

de ses habitants, seront mis à l'honneur... pour que vos voisins proches ou lointains puissent plonger au cœur même de la vie de la cité et de ses villages.

Vous qui avez un hobby, une passion, qui collectionnez, qui développez un art ou un métier hors du commun, qui avez un jardin que vous entretenez amoureusement... Nous sommes fiers de vous et nous souhaitons le faire savoir à la Belgique entière. Vous êtes donc conviés à partager votre savoir-faire et votre talent, dans l'écrin de votre atelier, de votre jardin ou en un autre lieu si vous le souhaitez.

Pour que ce week-end soit bien plus que de simples « portes ouvertes » à Ottignies-Louvain-la-Neuve, mais bien un week-end de rencontres inédites par les chemins de traverse de la ville, rejoignez-nous dans cette superbe aventure ! ■

Renseignements : 010 / 47 29 00 ou tourisme@olln.be

Salon *Sport Jeunesse*

Vous cherchez une activité sportive ou « jeunesse » pour vos enfants ?

La Ville organise un Salon Sport Jeunesse, le samedi 10 mai, de 14 à 18h, dans les locaux du Centre sportif des Coquerées.

Au programme : démonstrations sportives, présence de nombreux clubs et mouvements de jeunesse, contrôle technique des vélos, brocante gratuite (uniquement matériel sportif, vêtements de sport et uniformes des mouvements de jeunesse).

Entrée gratuite.

Inscription pour la brocante :
010 / 43 78 17 (de 8 à 16h).

Arrêter de fumer *en 5 jours*

Le Plan de 5 jours jouit d'une expérience de plus de 40 ans dans l'aide aux fumeurs, domaine où la Ligue Vie & Santé qui le pratique fait œuvre de pionnier.

Il consiste en cinq soirées consécutives où des fumeurs désireux de rompre avec le tabagisme viennent volontairement recevoir d'un animateur expérimenté les informations et surtout le soutien nécessaire pour rompre avec la cigarette, si possible dès le premier soir et, dans la majorité des cas, sans faire appel à quelque produit de substitution.

Une session « Plan de 5 jours » se tiendra à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (rue des Deux Ponts, 15), du 19 au 23 mai (tous les soirs, à 20h).

La participation à ce plan de 5 jours est gratuite.

Réservation souhaitée au
02 / 299 96 74.



Avec *La Chaloupe* au Burkina Faso

Encadrés par deux représentants de La Chaloupe, sept jeunes ont participé à un projet éducatif et solidaire au Burkina Faso, du 20 mars au 5 avril.

Sept jeunes originaires d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et des communes voisines, âgés de 15 à 20 ans - Sandrine, Manon, Guillaume, Jeremy, Antoine, Jonathan et Raphaël - ont pris l'avion le 20 mars, en direction de Koudougou au Burkina Faso. Avec un éducateur et une stagiaire assistante sociale de La Chaloupe, service d'aide aux jeunes et aux familles basé à Ottignies, ils ont participé à un projet éducatif et solidaire qui les a amenés à travailler avec la population locale et à monter un spectacle musical avec un metteur en scène burkinabé.

« Il s'agit du 5^e voyage que La Chaloupe organise avec Africapsud », explique l'éducateur Gauthier Destrée. « Nous devions d'abord partir au Niger, comme les années précédentes, mais vu la situation politique instable dans ce pays, nous avons préféré changer de destination. »

Les jeunes ont suivi quatre modules de formation, depuis septembre 2007, afin de bien préparer leur séjour : un atelier d'immersion avec Oxfam-Solidarité, des ateliers d'écriture, une réflexion sur les enjeux démographiques, écologiques et économiques... Ils ont aussi organisé divers événements pour financer une partie de leur voyage : marché de Noël, peinture chez un particulier...

Musique et travail

Sur place, les jeunes ont préparé un spectacle, qu'ils ont présenté dans un village proche de Koudougou. Le groupe comptait un guitariste et un saxophoniste... les autres avaient deux semaines pour apprendre la musique ! Il s'agissait du volet « rencontres interculturelles » du séjour.

Un autre volet leur a fait découvrir le travail des Burkinabés. Ils ont aidé les paysans dans les cultures, participé à la mise en sachets d'arbustes dans une pépinière... Ils ont chacun passé une journée avec qui un soudeur, qui un couturier, un coiffeur, un boulanger, un mécanicien automobile et un mécanicien deux roues.

« Cette journée en immersion s'est clôturée par une nuit chez l'habitant. C'est la première fois que nous tentions cette expérience », précise Gauthier Destrée.

Les jeunes ont aussi participé à une soirée contes, une soirée éducative (au cours de laquelle ils ont fait de la prévention sida auprès de la population locale), une animation radio (pour présenter leur projet), une journée de pêche, une matinée de jeux dans une école primaire, une animation dans un dispensaire... Ils ont eu la chance d'observer les éléphants et les crocodiles de la réserve Boromo.

Ils ont effectué la majorité de leurs déplacements à vélo... et le GSM était proscrit, histoire de casser les habitudes liées à notre société de consommation.

Les *élèves du Christ-Roi* y étaient aussi

Quelque 43 élèves et 6 adultes du collège du Christ-Roi sont eux aussi partis à Koudougou, pendant les vacances de Pâques.

Leurs objectifs : poser la première pierre d'un centre d'éducation et de formation, pour lequel ils ont récolté des fonds, mais aussi remettre un prix dans le cadre de la Semaine nationale de la culture à Bobo-Diaoulasso, le « Festival d'Avignon africain ». Ils ont participé à divers ateliers (coiffure, artisanat...), à des animations dans des écoles et dans un orphelinat, à la construction des latrines d'un dispensaire avec les villageois...

Cela fait quatre ans que le collège du Christ-Roi organise des séjours d'élèves au Burkina Faso. Les fonds récoltés au collège ont permis d'équiper un dispensaire de panneaux photovoltaïques, de construire un nouveau toit pour un orphelinat...

Au retour

Les jeunes vont maintenant sensibiliser leurs familles et amis, parler de leur expérience dans leurs classes et mouvements de jeunesse, partager leur enthousiasme avec ceux qui partiront au Niger au mois de juillet.

« Certains connaissent des difficultés scolaires et /ou familiales. Ils ne sont pas partis pour fuir leurs problèmes, mais pour découvrir une autre réalité, vivre une expérience forte et unique. Celle-ci leur a permis d'être valorisés à un moment de leur vie où ils sont en recherche d'identité... ce qui devrait les encourager à reprendre les choses en main. » ■

Renseignements : 010 / 41 70 53 ou www.lachaloupe.be ou www.africapsud.be



Devant La Chaloupe, avant le départ.

Jeux sans frontières: *retrouvailles*

Souvenez-vous: en août 1978, Ottignies-Louvain-la-Neuve envoyait une équipe de 15 habitants à Arosa, en Suisse, pour participer aux Jeux sans frontières. De nombreux supporters accompagnaient les joueurs.

Trente ans plus tard, l'ancien capitaine de l'équipe, l'Ottintois Serge Simon, entend réunir tous ceux qui ont participé à cet événement, de près ou de loin. Un souper sera organisé le 30 août, à 19h, au centre sportif des Coquerées (PAF: 20€). On y visionnera le film de l'époque, on commentera les photos amenées par les uns et les autres...

Inscriptions : 0793/78 03 43 ou simonserge1@hotmail.com

« Jeux sans frontières » (R.T.B.F. et B.R.T., 21 h05)

Allez Ottignies !



(c) Vers l'avenir, août 1978. Merci à Philippe Minet, pour JSF/NET FRANCE

Tous à la Plaine *cet été!*

Bientôt les grandes vacances! Deux mois durant, les enfants pourront se remettre des efforts de l'année écoulée. Ils partiront peut-être en famille, ou avec des amis, mais probablement pas pendant toute cette période.

Le CLA peut les accueillir, des plus petits de 3 ans aux plus grands de 16 ans ! Tous peuvent s'y faire une place, y trouver loisir à leur gré, de quoi s'épanouir avec d'autres jeunes de leur âge... encadrés par une équipe d'animateurs motivés et qualifiés.

Quand ?

Du lundi 7 juillet au vendredi 22 août, de 8h30 à 16h30, excepté les week-ends et jours fériés.



Comment s'inscrire?

En ligne, via le site de la Ville (www.olln.be) ou auprès de l'administration communale (demander les formulaires adéquats au comptoir d'accueil). Renseignements : 010 / 43 78 29 - Service Extrascolaire - tous les après-midi.

Frais de participation ?

De 2,5 à 6,5 € par jour et par enfant selon que l'on habite ou non l'entité et que l'on soit famille nombreuse ou non.

Alors, rendez-vous à la Plaine cet été ! ?

Inscription en ligne via le site de la Ville : www.olln.be



Concours

Vous avez été nombreux à nous appeler, le 25 février, pour tenter de remporter des places pour le spectacle « L'Étrange Mister Knight » programmé par l'Atelier Théâtre Jean Vilar à l'Aula Magna.

Bravo à **Pascale Versé** (Ottignies), **Saïda Sabouri** (Louvain-la-Neuve), **Caroline Homburg** (Céroux-Mousty), **Benoît Massart** (Louvain-la-Neuve) et **Jacqueline Hardy** (Louvain-la-Neuve).

Nous espérons qu'ils ont passé une bonne soirée théâtrale.

5 albums Tintin à gagner !

Le Bulletin communal a changé de look. Plusieurs d'entre vous nous ont écrit pour nous faire part de leurs regrets, quant à la taille du caractère et à la lisibilité de celui-ci.

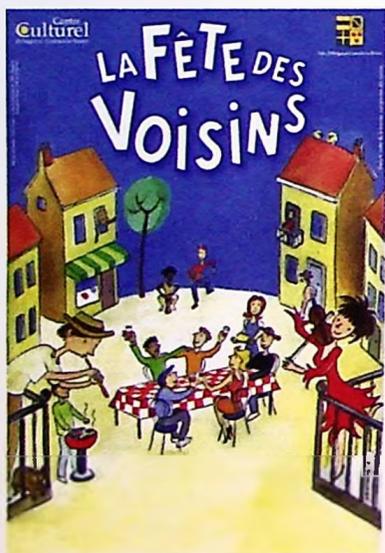
Remarques tout à fait justifiées, dont nous avons tenu compte pour le Bulletin d'avril.

Votre avis nous intéresse. Que pensez-vous du Bulletin communal ? Que vous apporte-t-il ? Quelles sont les rubriques qui vous passionnent, celles que vous ne lisez jamais, celles que vous voudriez voir apparaître éventuellement... Nous offrirons cinq albums « *Les Bijoux de la Castafiore* » en wallon d'Ottignies aux auteurs des cinq textes les plus intéressants, poétiques, amusants...

Nous publierons des extraits de ces textes dans la rubrique « *Tribune libre* » du numéro de juin.

Merci d'adresser vos textes à la rédaction du Bulletin communal, « *concours Castafiore* », av. des Combattants, 35 à 1340 Ottignies, avant le 19 mai 2008. Mentionnez votre adresse complète ainsi que votre date de naissance.

Voisins *en fête*



La traditionnelle Fête des Voisins (à Ottignies-Louvain-la-Neuve, du 24 mai au 1^{er} juin), est un moment privilégié pour faire connaissance avec ses voisins, développer de la convivialité et de la solidarité, rompre l'anonymat... ou tout simplement, pour passer un bon moment avec les voisins qu'on connaît déjà.

L'organisation est légère : chacun amène une chaise, une boisson, un petit plat, un gâteau...

Le lieu peut être la cour ou le hall d'un immeuble, le trottoir, le parc, le local du quartier...

Pour obtenir des conseils ou des suggestions afin d'assurer la réussite de la fête, des outils de communication (affiches pour les immeubles et/ou pour mettre dans les boîtes aux lettres)... contactez la Cellule de développement communautaire de la Ville (010 / 42 08 47, gerkinetv@olln.be) ou le Centre culturel (010 / 42 13 01, michel.geerts@poleculturel.be).

Renseignements : www.poleculturel.be (rubriques «participer», «fête des voisins»).

La saison des

brocantes

Amateurs de brocantes, voici quelques rendez-vous à ne pas manquer !

Les 26 et 27 avril

Monastère Saint-André de Clerlande
Brocante humanitaire (projets éducatifs en Afrique), de 10 à 17h.

Le 11 mai

Limelette, avenue Georgin
Renseignements : 010 / 41 42 73

Le 12 mai

Céroux, place communale
Renseignements :
010 / 61 51 68 ou 010 / 61 54 56

Le 29 juin

Limelette, Buston
Renseignements : 0497 / 20 70 65

Le 10 août

Limelette, La Dyle
(anciennement La Palestre)
Renseignements : 0477 / 46 57 08

Le 15 août

Ottignies, quartier de La Croix
Renseignements : 010 / 41 39 22

Le 31 août

Limelette, clos des Mésanges
Renseignements : 010 / 41 76 79

Le 21 septembre

Centre d'Ottignies, dans le cadre des Fêtes de Wallonie
Renseignements : 010 / 43 78 67

44^e anniversaire du jumelage avec *Jassans*

Une délégation de Jassans-Riottier (notre ville jumelle en France) sera reçue à Ottignies-Louvain-la-Neuve, du 1^{er} au 4 mai.

Pour rappel, il appartient à la commune de Limelette - du temps d'Edgard Minsart, bourgmestre à l'époque - d'avoir noué des liens d'amitié avec Jassans-Riottier, représentée par Léon Fournet, maire de Jassans. En 1976, à la fusion des communes, Ottignies-Louvain-la-Neuve a repris le flambeau, par l'entremise du bourgmestre Yves du Monceau.

Depuis, un comité s'est constitué pour assurer la pérennité de ce jumelage. Avec volonté et dynamisme, ses membres ont conjugué leurs efforts pour inscrire les manifestations du jumelage dans le cadre du développement européen. Cette année, parmi les thèmes proposés par la Commission européenne, le comité a choisi « l'Energie renouvelable » et « l'Intégration sociale ».

Voici quelques points forts du programme 2008 :

- Le 2 mai, à 10h au Centre culturel d'Ottignies : exposé et visite de la réalisation par la Ville du programme européen SUS-CIT sur la cogénération. A 16h, au Complexe sportif de Blocry, match de basket qui opposera les joueuses de Jassans à celles du Rebond d'Ottignies.
- Le 3 mai, à 17h30 à la Ferme du Biéreau : prestations des chorales des jeunes français et belges (académie intercommunale).
- Le 4 mai, à l'hôtel de ville d'Ottignies : rencontres avec les représentants de différentes associations confessionnelles, avec la participation du Conseil consultatif de l'Intégration sociale.

Les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont les bienvenus à ces différentes manifestations.

Renseignements : 010 / 41 44 73 ou
andre.obsomer@skynet.be

SOS bénévoles

Les prochaines Fêtes de Wallonie se dérouleront les 19, 20 et 21 septembre prochains. Le Comité des Fêtes cherche à renforcer son équipe de volontaires bénévoles. Avis aux amateurs, ambiance assurée !

Renseignements : 010 / 43 78 17.

L'histoire de votre paroisse vous intéresse ?

L'ASBL Chirél BW - qui poursuit des objectifs de sauvegarde, d'étude et de promotion du patrimoine religieux de la province du Brabant wallon - souhaite constituer un comité actif sur le territoire de la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Appel est lancé aux volontaires intéressés par l'histoire de leur paroisse et des témoins de la vie religieuse : archives, églises, chapelles et potales, mémoire orale des « anciens »...

Renseignements auprès
de Karl Simon
(010 / 61 20 54
ou 0476 / 950 742)
ou lors de la permanence
du Cercle d'histoire, le jeudi
entre 19 et 21 h
(au n°40 de l'avenue des
Combattants, à Ottignies).





Bar-snack

à vocation équitable

L'Ottintois Jean-François Aseglio et le Néolouvaniste Patrick Ayoub - deux jeunes diplômés ayant fait leurs études à Louvain-La-Neuve (le premier est actuellement en stage au CETRI après avoir effectué une licence en sciences politiques et un master en développement, le second est ingénieur en électromécanique avec une spécialisation en création des petites et moyennes entreprises) - envisagent d'ouvrir un bar-snack à vocation équitable, qui viserait à la sensibilisation au développement durable et à la promotion des échanges culturels et des débats d'idées.

Ce lieu permettrait de multiplier les rencontres et les échanges entre personnes de tous âges désireuses de faire évoluer la société vers davantage

de justice, de faire découvrir une variété de produits basés sur le commerce local, biologique ou équitable...

« Nous nous voulons les initiateurs d'une dynamique et pas des patrons d'entreprise classique », explique Patrick Ayoub. « Suite à l'intérêt général suscité par notre projet et la demande de bénévolat que nous avons reçue, celui-ci prendrait une tournure semblable à celle du magasin Oxfam, où nous sommes déjà bénévoles. »

Tout conseil est le bienvenu sur info@alterezvous.be

Renseignements : 0499 / 16 84 36 (après 19h) ou www.alterezvous.be

Bibliothèques et ludothèques *en deuil*

Bernard Coppens nous a quittés le 25 janvier dernier.

Il fut l'une des chevilles ouvrières de l'ASBL Bibliothèques et Ludothèques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, pour la création de laquelle il n'a ménagé ni son temps, ni son travail.

Celle-ci s'est bien développée : les habitants d'Ottignies et des environs disposent maintenant d'un atout culturel majeur, dont on ne peut que souhaiter qu'ils tirent le maximum de profit : de très nombreux ouvrages, tant littéraires que scientifiques, suivant le fil de l'actualité, pour les adultes, les adolescents, les enfants et même les bébés, des jeux... à portée de tous, grâce aux services d'un personnel motivé et compétent.

Merci Bernard pour cette magnifique action citoyenne.

Le conseil d'administration des bibliothèques et ludothèques

Bibliothèque du Douaire

2, avenue des Combattants, à Ottignies
Tél. 010 / 41 02 42

Lundi, mercredi, vendredi : 12 à 19h

Mardi, jeudi, samedi : 10 à 14h

Bibliothèque de Louvain-la-Neuve

9a, place Galilée
Tél. 010 / 47 28 59

Lundi, jeudi, vendredi : 12 à 18h

Mardi, mercredi : 12 à 19h

Ludothèque Mouliot

Ferme du Douaire, à Ottignies
Tél. 010 / 40 20 89

Mercredi : 15 à 18h

Samedi : 10 à 13h

Ludothèque de Louvain-la-Neuve

9a, place Galilée
Tél. 010 / 47 88 45

Lundi : 12 à 14h

Mercredi : 14 à 17h

Samedi : 10 à 14h

La difficulté d'exercer le contrôle démocratique quand on est dans la minorité

Un fait divers qui se transforme en un affrontement avec une rétention volontaire d'information de la majorité concernant la gestion publique de notre commune.

Lors du Conseil communal du 26 février, un point de l'ordre du jour traitait d'un supplément de travaux pour un bâtiment communal en construction : la crèche parentale de Limelette. A priori, pas de quoi s'affoler, ce type de supplément est courant.

Suite à la question étonnée d'un conseiller de la minorité, sur ce qu'il estime être un coût élevé des travaux (370.000 € pour 14 lits d'enfants soit 26.000 € par lit), la majorité répond que ce surcoût est entre autre lié à la haute performance énergétique du bâtiment.

Pour le Conseil communal suivant (le 18 mars), je demande de pouvoir disposer du détail des calculs de la performance énergétique globale du bâtiment (dit K dans le jargon énergétique) ainsi que des plans du bâtiment. Pour ne pas embêter le Conseil avec tous ces calculs un peu compliqués, je demande également de pouvoir en disposer lors de la commission technique «travaux» qui précède de 4 jours la séance publique.

Quel ne fut pas mon étonnement, lors de cette commission technique, de m'entendre dire

- qu'il n'existait pas de calcul de la performance énergétique de ce bâtiment parce que les travaux étaient considérés comme une rénovation,
- que pour les plans, je devais aller voir au service de l'Urbanisme et

- qu'on voulait bien me donner le coefficient de transmission thermique de quelques parois (murs, toiture, fenêtres, plancher), mais sans aucune description des matériaux utilisés.

Je proteste de cette supercherie et m'insurge contre ce manque de sérieux, surtout au vu des déclarations publiques.

Au Conseil du 18 mars, l'échevin daignera cependant énoncer le chiffre de la performance énergétique du bâtiment, mais toujours

- sans la moindre description des matériaux mis en oeuvre et
- sans les calculs le justifiant.

Il existe pourtant un formulaire de calcul détaillé gratuit et téléchargeable sur le site de la Région wallonne, mais le service communal concerné n'y avait pas accès.

Bref, je ne désespère toujours pas d'obtenir les informations détaillées sur cette performance énergétique annoncée.

Jacky Reginster,
conseiller communal liste LLN
Cours du Cramignon, 28
1348 Louvain-la-Neuve



Plan de prévention de proximité

Mène-t-on une bonne politique ?

Ottignies-Louvain-la-Neuve est subsidiée par la Région wallonne d'une part, et par l'Etat fédéral d'autre part, pour lutter contre la délinquance. Le subside de la Région wallonne s'appelle « plan de prévention de proximité » et permet d'engager deux personnes. Le subside fédéral s'appelle lui « plan de prévention et de sécurité » et permet d'en engager trois.

Pour que chaque année les subsides soient renouvelés, il faut décrire ce qui a été fait et évaluer le travail. Au Conseil communal du 18 mars, on a évalué le travail fait avec le subside wallon.

Lors de mon intervention en Conseil communal, je me suis appuyé sur des travaux développés par l'Université catholique de Leuven qui permettent d'évaluer les politiques publiques, notamment le modèle MAPE. Que dit ce modèle ? Qu'il est possible d'étudier les Moyens déployés, afin de mener des Actions. Que celles-ci aboutissent à des Produits qui ont les Effets désirés ou non. Pour Ottignies-Louvain-la-Neuve, le modèle donne ceci :

Plan de prévention de proximité d'Ottignies-LLN	
Moyens	2 personnes financées par la Région wallonne
Actions	Ces deux personnes ont organisé des séances de cinéma dans les quartiers, des matchs de foot aux Coquerées le soir lorsque le centre était vide, des activités artistiques, des répétitions de musique, un parcours VTT et bien d'autres choses. Ces deux travailleurs ont le plus souvent agi en collaboration avec d'autres équipes.
Produits	En moyenne, il y a eu une vingtaine de jeunes par activité, ce qui leur permet d'être positifs et en contact avec les autres.
Effets	Il y en a certainement, mais comment les mesurer ?

Les effets souhaités sont la prévention des actes de délinquance ... mais comment mesurer quelque chose qui ne s'est pas passé ? Comment mesurer que quelqu'un n'a pas volé ?

De manière générale, il n'est pas facile de mesurer la prévention. Parfois, il est possible de comparer la situation actuelle avec une période antérieure. Par exemple, en matière de sécurité routière, si des actions sont menées pour sécuriser les routes, il est possible d'observer la diminution des accidents et des blessés.

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, on pourrait dire que la politique de prévention a été excellente car les actes de délinquance ont diminué, en général. Mais c'est partiellement juste. En effet, dans le même temps, le nombre de policiers a augmenté. Ils sont plus présents, plus visibles. De plus, la police dispose d'un service qui étudie la délinquance. En fonction des faits, ils organisent leurs patrouilles pour être présent dans les endroits sensibles au moment adéquat. On voit donc qu'il est difficile d'attribuer le succès à l'une ou l'autre politique.

Revenons alors aux produits. Les jeunes ont pu donner le meilleur d'eux-mêmes dans des activités qui leur plaisaient, et qui étaient utiles. Il y a donc des liens qui se sont créés entre les jeunes et avec d'autres personnes de la commune. Le plan de prévention de proximité permet en partie de retisser du lien social. C'est important pour prévenir l'insécurité. Ceci va à contre-courant d'un phénomène général de notre société. Un exemple de mécanisme qui rend les habitants plus distants entre eux : avec l'accroissement de leurs revenus, certains peuvent partir de chez eux les WE et les vacances, travaillent loin ... bref sont mobiles. Ceci a pour conséquence que l'on se côtoie moins, donc que l'on se connaît moins. Et si on se connaît moins, on peut plus facilement s'agresser ... Un autre mécanisme qui crée de la distance entre les gens sont les plus grandes différences de revenus. Une réduction de la différence de revenu serait utile aussi. En tout cas, je le souhaite et c'est le sens de mon engagement politique.

Alors, efficace le plan de prévention de proximité ? Si on le mesure par ce qui a été produit, la réponse est oui. Remercions les travailleurs pour leur engagement. Et veillons chacun à être solidaire, car ça aussi c'est efficace !

Ceci vous fait réagir ? Ecrivez-moi sur mon blog <http://hadelindebeer.skynetblogs.be>

Hadelin de Beer
Conseiller communal ECOLO
Majorité ECOLO, ICH, PS
Rue de la Baraque, 124 c
1348 Louvain-la-Neuve

100 ANS

BOIS

DECOUX S.A.

Gros - Détail
Bois • Panneaux • Isolation
Portes • Parquets • Châssis
Eternit • Gyproc • Triplex

Salle d'exposition
Rue du Monument 69
1340 Ottignies
Tel. : 010 41 30 06
Fax : 010 41 05 35
E-mail : decouxbois@proximedia.be

J'♥LE BOIS
Négoce spécialisé FNN

L'Atelier Théâtral fête ses

40 ans

Saison 2008-2009

La nouvelle saison est ouverte !
22 spectacles à découvrir
0800/25 325 - www.atjv.be

**Atelier Théâtre
Jean Vilar**

Réfléchissez bien avant de prendre un crédit n'importe où !

Venez rencontrer un spécialiste en crédits de Citibank avant de vous décider. Totalement sans engagement, naturellement. Ce n'est pas pour rien que Citibank est le champion des crédits en Belgique. Des centaines de milliers de clients ont déjà trouvé une solution qui leur convenait. Pourquoi pas vous ?

Appelez maintenant Anne Feuillen : **010/41.63.29**
Vous n'avez rien à perdre. Au contraire !

Vous comptez
chaque mois

Vous comptez
sur Citibank.

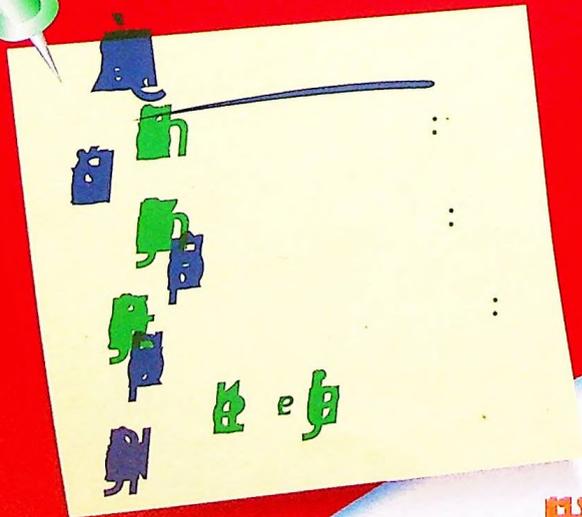
Citibank Ottignies : Av. des Combattants 48A, 1340 Ottignies

Tél : 010/41.63.29 - Fax : 010/41.57.63

SPRLU Anne Feuillen : Agent délégué/Intermédiaire de crédit

CBFA 60925 A - B

citibank
ensemble et plus loin



L'esplanade
Louvain-la-Neuve

